



INTERCOMMUNALE IDETA

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2008



Mai 2009

Sommaire

- I. Introduction
- II. Contexte
 - 1. Rappel des objectifs fixés dans le plan stratégique 2008-2010
 - 2. La réalisation des facteurs clé de succès identifiés dans le plan stratégique 2008-2010
 - 3. L'évolution du contexte au cours de l'année 2008
- III. L'évaluation du plan stratégique au travers des indicateurs identifiés
- IV. Les chiffres clefs en 2008
- V. La mise en œuvre de la stratégie territoriale en 2008
- VI. La mise en œuvre d'infrastructures d'intérêt général en 2008
 - 1. Le centre funéraire de Frasnes-lez-Anvaing
 - 2. Le développement de structures d'accueil pour la petite enfance
 - 3. Le développement d'infrastructures de production d'énergie verte
- VII. Les services aux entreprises en 2008
 - 1. La mise en oeuvre de nouveaux espaces et infrastructures d'accueil
 - 1.a. La mise à disposition de nouveaux terrains industriels
 - 1.b. Les nouveaux espaces d'accueil pour les entreprises
 - 2. L'accueil et l'hébergement des entreprises en 2008
 - 2.a. La vente de terrains
 - 2.b. L'hébergement des entreprises
 - 3. L'accompagnement des entreprises installées sur le territoire
 - 4. L'aide à la création d'entreprises
- VIII. Les services aux communes en 2008
 - 1. Assistance aux communes en matière urbanistique et d'aménagement du territoire
 - 2. Assistance aux communes en matière de développement rural
 - 3. Assistance aux communes en matière de mobilité
 - 4. Assistance aux communes en matière touristique
 - Clôture des projets européens Phasing Out
 - Démarrage des projets Convergence 2007-2013
 - Développement et mobilisation de moyens à l'équipement touristique
 - 5. Assistance aux communes en matière de gestion des participations
- IX. Les autres services de l'Intercommunale
 - 1. En matière touristique
 - 2. Le soutien aux parcs naturels
- X. La communication
- XI. Les comptes annuels 2008

XII. Annexes

1. Liste des adjudicataires
2. Composition des organes de gestion
3. Principales décisions des comités de gestion

I. Introduction

Conformément au décret du 19 juillet 2006, l'exercice suivant consiste davantage à **réaliser une évaluation de la mise en œuvre du premier plan triennal couvrant la période 2008-2010** que de réaliser un rapport d'activités tel que nous le présentions jusqu'alors.

Cette évaluation s'efforce de mettre en parallèle le programme proposé dans le dit plan et son état d'avancement à la clôture de l'exercice 2008.

Au moment d'écrire le plan stratégique toutefois, des éléments externes (dont l'influence en termes de financement et de délai de réalisation n'étaient pas encore connus) n'étaient pas maîtrisés de sorte que le planning était purement indicatif et devait s'adapter aux priorités qui en découleraient.

Ces éléments externes sont principalement de deux ordres :

- d'une part, l'issue des décisions d'octroi de subventions dans le cadre de fiches déposées dans les programmes européens du Convergence 2007-2013 et Interreg IV sur les volets économique et touristique ;
- de l'autre, la capacité de dégager des moyens sur les marchés financiers afin de financer ou de préfinancer les projets imaginés.

Le plan stratégique 2009-2011 adopté par l'Assemblée générale en décembre 2008 a pu intégrer ces derniers éléments.

Nous attirerons l'attention du lecteur au cours des chapitres qui suivent sur les adaptations qui ont été apportées dans la programmation 2008 en précisant d'ores et déjà qu'aucun projet prévu dans le plan stratégique 2008-2010 n'a été écarté.

Nous tenterons par ailleurs d'aider le lecteur à mesurer le plus justement l'état d'avancement dont il est question ici en alimentant les différents développements à l'aide de chiffres ou d'indicateurs adéquats.

De manière synthétique, 2008 est une année qui a permis de dégager des moyens pour accentuer l'ambition du développement du territoire, à travers des dossiers d'investissement européen conséquents, l'installation d'une équipe étoffée pour gérer les projets européens ou encore la spécialisation et l'accroissement des compétences internes.

C'est aussi l'année de lancement des projets européens en fonction des moyens obtenus. Afin de respecter le calendrier de mise en œuvre et de dépenses, l'organisation des équipes, le lancement des procédures, la mise en œuvre des projets ont été largement anticipés.

Nous concluons cette introduction en précisant que 2008 est également l'année de l'émergence de l'identité Wallonie Picarde pour laquelle il convient maintenant chaque jour de donner du sens, de la consistance au travers des actions menées et de développer une gamme d'outils de communication nouvelle génération afin d'aider les habitants à s'approprier cette nouvelle appellation.

II. Contexte

1. Rappel des objectifs fixés dans le plan stratégique 2008-2010

Les objectifs essentiels et prioritaires présentés dans le plan stratégique 2008-2010 étaient classés selon trois catégories et avaient pour vocation de donner une orientation forte et un message transversal cohérent au sein de l'Intercommunale.

1 ère catégorie : les objectifs de qualité de service

La mise en œuvre de cet objectif s'axe vers les différents bénéficiaires des services de l'Intercommunale que sont :

1. Les communes associées au travers d'une communication de proximité concernant l'identification des besoins et la mesure de la satisfaction des services prestés.
2. Les investisseurs en ce qui concerne l'accueil, l'aide au repérage des procédures administratives mais également dans l'identification des concepts fonciers les plus adaptés à leurs besoins.
3. Les entreprises au sens large au travers d'une mise à disposition de toute information utile que sont les aides disponibles, les synergies potentielles, les nouvelles orientations économiques, les potentialités,...

Cette catégorie d'objectifs est quantifiable au travers d'indicateurs de satisfaction ou de notoriété.

Un marché de services a été attribué en 2008 à la société Be Quality pour mener à bien les enquêtes sur le sujet.

Une mesure annuelle sera réalisée pour les communes tandis qu'une mesure trimestrielle sera réalisée pour les autres publics.

Les premiers résultats seront connus en avril 2009.

2^{ème} catégorie : les objectifs d'efficacité socio-économique

Créer de la valeur est l'une des priorités que l'Intercommunale s'est fixées.

Il peut s'agir de l'apprécier en tant que rentabilité globale ou par secteur et de mesurer la gestion au travers du bénéfice dégagé. Cette notion nous semble réductrice toutefois car elle dépend fortement des règles d'évaluation comptable.

La notion de richesse doit s'entendre d'une façon plus large et dans un concept de redistribution aux agents économiques (travailleurs, partenaires et associés, pouvoirs publics, Intercommunale).

Nous travaillerons dès lors avec la notion de **valeur ajoutée** qui permet de mesurer la capacité à donner de la valeur à ce qu'on appelle «les consommations intermédiaires». Nous en vérifierons également l'affectation.

La valeur ajoutée se mesure par la différence entre le chiffre d'affaires et le montant des consommations intermédiaires. Elle n'a essentiellement de sens que pour les secteurs opérationnels de l'Intercommunale (à cet instant les Secteurs Développement et Tourisme).

3^{ème} catégorie : les objectifs d'efficience de gestion

Cet objectif sous-tendait trois conditions :

1. Le contrôle budgétaire.
2. L'ingénierie financière dans le montage des projets afin de s'assurer d'une rentabilité économique maximale.
3. Le respect des engagements financiers vis-à-vis des communes.

Les premières tentatives de contrôle budgétaire ont été réellement appliquées dans l'Intercommunale en 2008 grâce à un investissement dans un outil de gestion et dans un outil de reporting.

L'année 2008 a été une année test. Il s'agira pour les années à venir d'accélérer la mise à disposition d'états d'avancements budgétaires de sorte à pouvoir disposer d'un réel outil d'aide à la décision.

L'ingénierie financière trouve idéalement sa place dès le montage des projets. De plus en plus effectivement, les services financiers apportent une réflexion sur le montage des projets afin d'en assurer la maximisation en termes de la rentabilité économique (sources de financement, considérations TVA,...).

A ce sujet, l'audit TVA mené au cours de l'année 2008 a permis de dégager de nouvelles orientations et aidé la décision dans la mise en œuvre notamment des deux nouveaux centres d'entreprises en construction.

2. La réalisation des facteurs clés de succès identifiés dans le plan stratégique 2008-2010

Les facteurs clefs de succès dans la mise en œuvre de la programmation stratégique étaient au nombre de quatre à savoir :

- **L'acceptation des projets introduits à l'Europe et à la Région (Programmes Convergence 2007-2013 et Interreg IV**

Au cours de l'année 2007, IDETA a déposé pour elle-même ainsi que pour certains de ses partenaires un programme ambitieux sous forme de fiches projets dans le cadre des programmes européens Convergence 2007-2013, Interreg IV et du plan Marshall. Cet ambitieux programme s'inscrivait dans le contexte du Projet de territoire 2025 porté par le Conseil de Développement de Wallonie picarde.

En 2008, l'activité s'est concentrée sur le suivi des procédures de sélection et la défense des projets devant les autorités compétentes.

Trois portefeuilles de projets de **revitalisation urbaine** ont été approuvés dans le cadre du programme Convergence 2007-2013.

Le projet global, préparé par IDETA et déposé conjointement avec la Province de Hainaut et la Ville de Tournai, se concentrait sur la revitalisation des quartiers situés en proximité des deux sites classés au patrimoine mondial de l'UNESCO, la Cathédrale et le Beffroi. Le Gouvernement wallon a octroyé un budget de 29.903.231 € pour l'ensemble du portefeuille de projets.

Le portefeuille de projets déposé par la Ville de Péruwelz avec le concours d'IDETA a été approuvé à hauteur de 3.352.748 € au bénéfice de la Ville pour la requalification urbaine de la Grand-Place et des voiries d'accès à cette dernière.

Enfin, le portefeuille de projets déposé par la Ville de Lessines et IDETA a été approuvé à hauteur de 5.758.153 € au bénéfice de la Ville pour la restauration de l'Hôpital Notre-Dame à la Rose.

Un projet concernant **l'assainissement et la réaffectation du site** de l'ancienne sucrerie à Frasnes-lez-Anvaing a également été approuvé par le Gouvernement wallon. Le montant validé du budget pour IDETA est de 10.200.000 € afin de reconvertir l'ensemble du site. A terme, cette opération permettra d'aménager et d'équiper 8,5 ha de Zone d'activités économiques.

Un autre projet a également été approuvé dans le cadre du portefeuille de projets «Renforcement des infrastructures à vocation économique de la Wallonie picarde», il s'agit de la création **d'infrastructures d'accueil** (centres d'entreprises) à Tournai et Enghien. Le montant validé du budget IDETA est de 9.434.000 € en vue de la construction de ces deux bâtiments sur Tournai Ouest I et Qualitis.

Au-delà du programme Convergence, deux projets seront financés dans le cadre du plan Marshall pour la Wallonie. Deux projets d'infrastructures qui complètent le dispositif actuel et son évolution liée aux effets attendus du programme Convergence-FEDER. Il s'agit du projet de Terminal bimodal de Vaulx (Port Autonome du Centre et de l'Ouest) et de la liaison de Lessines à l'A8 via l'achèvement de la N56 Mons-Lessines.

En matière de tourisme, l'Intercommunale est bénéficiaire d'un ETP pour une durée de 5 ans, soit un montant total de 375.000 € pour un projet coordonné par le Commissariat général au Tourisme et l'OPT relatif à la structuration de l'offre touristique au sein du territoire de Wallonie picarde visant un échange entre les différentes institutions agissant au niveau du tourisme en Wallonie.

Enfin, après les résultats positifs obtenus par le centre d'ingénierie touristique pour le Hainaut (CITH), le CITW a été mis en place impliquant l'ensemble des intercommunales de Wallonie ayant des compétences au niveau du tourisme. Outre 200.000 € en frais de personnel pour IDETA, près de 2,5 millions d'euros sont disponibles (pour IDETA et IGRETEC) pour financer des études, la mise en œuvre de projets et des outils d'ingénierie sur leur territoire.

Des projets impliquant IDETA ont par ailleurs été acceptés en 2008 dans le cadre du programme de coopération transfrontalière Interreg IVa.

Il s'agit des projets :

- « Inno Rando pour tous » mené en partenariat avec les CG de l'Aisne et du Nord et le CDT de l'Aisne pour lequel IDETA est chef de file du projet pour l'ensemble du Hainaut. Ce projet allie l'aménagement de circuits de randonnée pour les personnes à mobilité réduite et la mise en place d'un site web pensé comme un outil marketing. IDETA est bénéficiaire de 1.458.000 € avec la prise en charge de 3 personnes au sein de son équipe.
- « Voie romaine en territoire Nervien », projet axé sur l'événementiel et impliquant l'Espace Gallo-romain d'Ath et le site d'Aubechies sur le territoire wallon – en partenariat avec les sites de Bavay et de Velzeke - a été approuvé pour un montant de 391.138 € (ensemble des partenaires dont 282.283 € pour le territoire IDETA). Le produit de route touristique « voie romaine » liaisonne les différents sites afin d'offrir une expérience complète aux visiteurs.
- EURAPHIS III : Réseau transfrontalier d'Animation du Patrimoine des Villes et Centres Historiques. La ville de Tournai en qualité de chef de file pérennise le projet d'animation du patrimoine naturel et bâti des villes et centres historiques en impliquant les villes de Lessines, d'Ath et d'Enghien. Le budget total du projet est de 4.716.625,80 € dont 1.525.226,30 € pour le territoire d'IDETA
- Le «CTE » - Centre Transfrontalier des Entreprises» pour lequel IDETA est chef de file bénéficie d'un financement de l'ordre de 4,2 M€

- Le projet «Alpha et Omega», relatif à la coopération entre centres funéraires de crémation, était toujours en cours d'instruction à la fin 2008.

Le tableau suivant schématise les fiches projets présentées, les programmes de financement, les montants sollicités et les montants obtenus au niveau du territoire IDETA :

Projet	Prgm Financier	Budget sollicité	Budget global alloué	Opérateurs
Revitalisation du Quartier Cathédral	FEDER / Convergence	107.533.180	29.903.231	IDEITA, Ville de Tournai, Province
Restauration de la Cathédrale de Tournai	Plan Marshal		27.000.000	Province
Revitalisation du Centre de Péruwelz	Feder / Convergence	23.558.455	3.352.748	Ville de Péruwelz, MET
Revitalisation et valorisation touristique du centre-ville de Lessines	Feder / Convergence	36.135.966	5.758.153	Ville de Lessines
Infrastructures d'accueil	Feder / Convergence	17.000.000	9.434.000	IDEITA
Contournement Lessines	Plan Marshall	18.700.000	11.500.000	MET, IDEITA
Sucrierie Frasnes	Feder / Convergence	10.200.000	10.200.000	IDEITA
Terminal bimodal de Vaulx et Pecq	Plan Marshall	8.500.000	4.300.000	PACO et IDEITA
Inno Rando pour tous	INTERREG IVA	5.418.600	1.458.000	IDEITA, Nord, Aisne
La voie romaine	INTERREG IVA	404.900	282.283	IDEITA, Vlaamse Ardennen, Nord
Frontières invisibles	INTERREG IVA	537.000	0	Lille 3000, IDEITA; Kortrijk
Euraphis	INTERREG IVA	4.534.785	1.525.226	18 villes partenaires
Alpha & Oméga / Crématoriums	INTERREG IVA	350.000	en attente à fin 2008	IDEITA, Ppsilon, LMCU
Centre Transfrontalier des Entreprises	INTERREG IVA	5.740.494	4.233.836	IDEITA / partenaires
Stimulation économique	Feder/ Convergence	3.016.506	3.016.506	IDEITA
CITW	Feder /Convergence	0	200.000	IDEITA
Structuration touristique OPT	Feder/Convergence	0	375.000	IDEITA
Total		241.629.886	112.538.983,00 €	

Au total, pour le territoire, le montant des financements obtenus par IDEITA et ses associés ou partenaires s'élève à 112,5 M€. Et cela, sans tenir compte du financement des projets des Centres de Recherche Natiss et Centre Terre et Pierre dont IDEITA est partenaire.

Sur le budget global, la quote-part propre à investir s'établit entre 0 et 25 % selon les projets.

○ **La capacité financière d'assurer le préfinancement de projets**

Afin de s'assurer que l'ensemble des projets repris dans le plan stratégique 2008 - 2010 (plus de 100 M€ d'investissements) bénéficient d'une couverture en matière de financement, un marché d'appel à emprunt a été lancé auprès des organismes financiers à l'échelle européenne et a été attribué le 16 avril 2008 pour un montant de 108.348.313 €.

Ce marché a pour objet le financement et le préfinancement, des réalisations suivantes :

- La mise en œuvre des nouvelles Zones d'activités économiques, ainsi que les services y relatifs.
- La mise en œuvre des infrastructures d'accueil et des halls relais.
- Le financement du centre funéraire de Frasnes-lez-Anvaing.

- Le financement de la structure d'accueil de la petite enfance à Tournai-Ouest.
- La rénovation des bâtiments administratifs.

Il s'agit de financements mais surtout de préfinancements eu égard aux délais de liquidation des subventions (de l'ordre de 75 M€) qui se situent en moyenne à 12 mois.

L'obtention de cet emprunt, à des conditions inespérées, constitue une donnée importante dans la mise en œuvre des projets et dans la couverture de la trésorerie à long terme d'autant que son obtention précède de quelques mois les premiers signes de la crise des marchés financiers.

Par ailleurs, nous apprenions en cours d'exercice que le plan d'investissements pourrait être couvert partiellement par le programme de préfinancement alternatif SOWAFINAL mais uniquement pour le volet Zones d'activités prioritaires. Ce programme est particulièrement intéressant puisqu'aucune charge d'intérêt n'est supportée par la structure.

L'évaluation des besoins de financements repris dans le plan stratégique se présentait comme suit :

Projets		Besoins 2008
TOTAL DES INVESTISSEMENTS	Durée	32.938.015 €
Cat 1 : Equipement des ZAE "classiques"	5 ans	3.735.863 €
Cat 2 : Equipement des ZAE prioritaires	5 ans	12.087.100 €
Cat 3 : Equipement des SAR	5 ans	3.054.583 €
Cat 4 : Infrastructures d'accueil (CEEI)	10 ans	5.680.719 €
Cat 5 : Halls Relais (HR)	10 ans	3.200.000 €
Cat 6 : Structure d'accueil de la petite enfance	20 ans	1.179.750 €
Cat 7 : Bâtiment administratif	20 ans	0 €
Cat 8 : Crématorium	20 ans	4.000.000 €

Pour l'exercice 2008, le prélèvement sur l'emprunt a néanmoins été largement inférieur aux prévisions qui étaient réalisées sur la plus haute hypothèse (disponibilité de trésorerie nulle).

L'investissement total s'établit à 10.764.429 € en 2008 contre 32 M€ initialement programmés*. Ce décalage s'explique principalement par des délais plus longs que prévu : délais de décisions notamment pour les fiches projets Convergence et Interreg; délais d'octroi de permis dans le cadre de la mise œuvre des chantiers; délais d'acquisition des terrains,.... A cela s'ajoutent d'autres éléments tels que le temps de recrutement des ressources humaines dans la mise en œuvre des programmes d'actions ainsi que l'utilisation optimale des ressources en trésorerie (activation Sowafinal, prêt entre secteurs, récupération de créances importantes auprès de la Région wallonne) qui ont permis de ramener les charges d'emprunt à moins de 100.000 € pour un montant initialement estimé à 1.600.000 € (programme total d'investissements taux compris entre 4,5 et 5 %).

A la clôture de l'exercice 2008 toutefois, il faut considérer que les ressources de trésorerie sont épuisées. Les charges d'intérêt seront inévitablement plus élevées en 2009.

Pour l'exercice 2008, les données financières se présentent comme suit :

Montant de l'emprunt	Montant prélevé au 31.12.2008	Intérêts payés en 2008
108.348.313 €	3.588.101 €	93.962 €
Montant réservé SOWAFINAL	Montant liquidé au 31.12.2008	Intérêts payés en 2008
2.885.397,44 €	1.566.499 €	3.640**€

* Il est à noter que les 22 millions non appelés sur l'emprunt n'ont pas influencé la charge d'intérêt étant donné que le marché ne prévoyait aucune commission de réservation sur les montants non prélevés

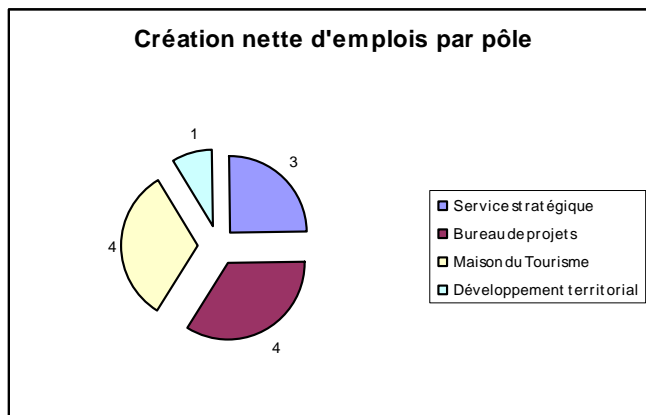
** Intérêts pris en charge par la Région wallonne dans le cadre du programme SOWAFINAL

L'engagement des ressources nécessaires

L'équipe s'est renforcée et renouvelée en 2008 afin de pouvoir assurer la prise en charge de l'important programme d'investissement. Elle est aussi pour une très large part recrutée pour assurer la mise en œuvre des programmes obtenus dans le cadre du dépôt de projets européens.

Il s'agit tant de profils techniques pour mener à bien des chantiers que de profils administratifs mettant en œuvre des programmes plus spécifiques d'animation ou assurant le suivi administratif assez lourd des projets. L'équipe devra encore être complétée en 2009 eu égard à la mise en œuvre des nouveaux métiers (crématorium principalement), eu égard aux approbations possibles de fiches européennes en attente de décisions à ce jour, ou encore eu égard à l'accroissement du patrimoine immobilier de l'Intercommunale.

En 2008, IDETA a connu une année exceptionnelle en ce qui concerne les recrutements. Au total, 22 personnes ont été engagées dont 10 en remplacement de collaborateurs ayant quitté la structure ou absents pour de longues durées (pause carrière, maladie,...). La création d'emplois s'établit donc à 12 personnes physiques dont 8 au niveau du secteur Développement et 4 au niveau du secteur Tourisme.



Par ailleurs, les changements structurels et organisationnels initiés en 2007 et poursuivis en 2008 permettent de réaliser la rationalisation et l'optimisation des procédures internes de sorte que l'augmentation totale des ressources est réduite au regard du nombre de nouveaux projets lancés.

Le bilan social présente une moyenne pour 2008 de 56,4 ETP (51,2 en 2007).

Par ailleurs, afin de maximiser les chances de succès, chaque collaborateur bénéficie d'un plan de formation adapté et d'un écolage spécifique par les agents en place.

o **La mise en place de partenariats efficaces dans le cadre des nouveaux métiers (crématoriums, énergies renouvelables, structure d'accueil de la petite enfance)**

Lors de l'écriture du plan stratégique 2008-2010 en octobre 2007, des tractations étaient en cours avec l'Intercommunale Westlede, Intercommunale spécialisée dans la gestion des crématoriums publics en Flandre orientale.

La démarche participait d'une volonté commune. D'une part, pour notre Intercommunale, le choix d'avoir un partenariat public fort dans un secteur nouveau était une condition de succès essentielle. D'autre part, le choix de l'Intercommunale Westlede de créer une structure proche de la frontière

linguistique et partant concurrente, dans la Région de Renaix ne se justifiait plus dans la mesure où l'esprit du projet porté par IDETA rencontrait parfaitement leurs visions et pratiques et où la population flamande pouvait être desservie avec un même niveau de service et de qualité.

Westlede a confirmé sa volonté d'être un partenaire fort en participant à concurrence de 33 % dans le capital du secteur crématorium.

Par ailleurs, des partenariats forts, initiés avant ou dans le courant de 2008, sont toujours en cours au niveau du secteur de l'énergie renouvelable.

Les projets éoliens déposés par l'Intercommunale et pour lesquels les demandes de permis étaient en cours à la clôture de l'exercice 2008 ont été préparés en collaboration avec une coopérative citoyenne (à Leuze) ou des entreprises (We power à Ghislenghien et Electrabel à Leuze).

Enfin, l'asbl Bébé Boulot, qui gèrera à terme les crèches d'entreprises dont les infrastructures sont mises en œuvre par l'Intercommunale, est issue d'un partenariat fort entre l'Intercommunale, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Wallonie picarde représentant les entreprises et les syndicats.

En conclusion, on peut donc affirmer que les partenariats conclus constituent des piliers forts dans la réalisation du plan stratégique et montrent une dynamique collective de mise en œuvre de projets d'envergure au sein de la Wallonie picarde.

3. L'évolution du contexte au cours de l'année 2008 et les éléments intervenus après la clôture

La crise financière a eu un impact fort sur l'économie mondiale. Le secteur privé en a fait les frais dès 2008 avec des mises au chômage technique, des fermetures, des licenciements. La politique d'investissement des entreprises s'est par ailleurs figée : d'une part dans l'attente de meilleures perspectives; d'autre part par le resserrement drastique des conditions d'accès au crédit.

Au niveau de la structure, les comptes 2008 ne reflètent pas ces difficultés bien que certaines recettes prévisionnelles aient dû être revues à la baisse dès septembre suite au désistement d'un gros investisseur en logistique.

Les effets de la crise se traduisent directement en matière de ventes de terrains. Nous pensons que 2009 pourrait être une année particulièrement difficile cumulant la double difficulté de frilosité des investisseurs et d'offre de terrains limitée.

D'un autre point de vue, les taux d'intérêts ont fortement chuté, limitant les charges financières sur les investissements. Si les prévisions réalisées en 2008 tablaient sur des taux de 4,5 % à 5 %, on parlait à la clôture 2008 de taux inférieurs à 3 %.

Les nouvelles sont par ailleurs peu réjouissantes en matière de recettes dans le secteur Participations (pour le sous-secteur du gaz en particulier) où ces dernières et, en conséquence, les dividendes sont en forte diminution (voir rapport consolidé). Cette tendance devrait se confirmer en 2009. Les scénarios pessimistes imaginés lors de la réalisation du plan stratégique 2008 - 2010 se sont donc confirmés.

III. L'évaluation du plan stratégique au travers des indicateurs (comptes consolidés)

Objectifs de performance pour IDETA	Formulation	Indicateur	Valeur réalisée	Valeur cible
<i>Objectif d'efficacité socio-économique</i>				
Création de valeur	Dégager des ressources supplémentaires, eu égard à une masse budgétaire engagée	Output total-Charges totales/Output total	19,1%	10 %
		Valeur ajoutée brute hors subsides	2.572.304	ND
		Valeur ajoutée nette hors subsides	1.025.735	
Gestion du stock de terrains commercialisables	Assurer une offre suffisante et variée d'espace disponible à la vente	Stock disponible au 31.12. (année n-1) + Terrains viabilisés (année n)- ventes (année n)	22,55	2008 - 18 ha 2009 - 18 ha 2010 - 38 ha
Acquisition de terrains	Assurer la mise en œuvre rapide du plan d'acquisition de terrains	terrains acquis / terrains planifiés (en ha)	30 %	60 %
Gestion des ventes de terrains commercialisables	Réaliser les ventes de terrains commercialisables en fonction des objectifs fixés	Ventes réalisées / Ventes projetées	81,76 % 6,132M€ 20,8 ha 21 entreprises 340 emplois	100 % 7,5 M€ 20 ha 20 entreprises 333 emplois nets
Création de richesses	Mise en œuvre de nouveaux projets d'infrastructures correspondant aux objectifs de développement du territoire	Pourcentage de ressources budgétaires réservées aux projets nouveaux	11 %	Minimum 30 %
		Taux relatif de financement interne / externe assurant la couverture des projets nouveaux	NA	20-80
<i>Objectifs d'efficacité de gestion</i>				
Consommation budgétaire des dépenses	Assurer le suivi et le respect du budget annuel des dépenses de l'Intercommunale.	Coûts réels / Budget	102,73 %	< 100 %
Gestion des ressources financières	Assurer un financement au meilleur taux pour l'ensemble des secteurs de l'Intercommunale	Charges de dettes/fonds empruntés	3,9%	< 5 %
		Montants d'aménagement à couvrir / Financement obtenu	100 %	75 -80 %
		Ecart (+/-) par rapport aux prévisions	+ 3.200 € (+0.06%)	≥ 0
	Assurer aux communes un retour financier correspondant aux objectifs financiers (distribution de dividendes)			

<i>Objectifs de qualité de service</i>				
Optimaliser la satisfaction des communes	Assurer un taux de services satisfaisant du point de vue des communes	Taux de satisfaction mesuré par enquête	ND	2008 - 70 % 2009 - 75 % 2010 - 80 %
Optimaliser la satisfaction des investisseurs	Assurer un taux de services satisfaisant du point de vue du suivi des investisseurs	Taux de satisfaction mesuré par enquête	ND	2008 - 70 % 2009 - 75 % 2010 - 80 %
Gestion de la satisfaction des entreprises	Assurer un taux de services satisfaisant du point de vue des entreprises externes	Taux de satisfaction mesuré par enquête	ND	2008 - 70 % 2009 - 75 % 2010 - 80 %

Commentaires sur les indicateurs

Secteur Développement

o **La création de valeur**

Si l'on compare le bénéfice final consolidé à l'ensemble des produits dégagés, le ratio s'établit à 19,1%.

La valeur ajoutée brute hors subsides s'établit à 2.572.304 €. La valeur ajoutée nette hors subsides s'élève quant à elle à 1.025.735€.

o **La gestion du stock de terrains commercialisables**

L'état du stock à la fin de l'année 2008 s'établissait à 22 ha 55, soit l'équivalent d'une année de vente. Par ailleurs, les 16 ha en option à cette date constitueront en majeure partie les ventes de l'année 2009.

La mise en œuvre des Zones d'activités prioritaires ou classiques se poursuit au rythme trop lent des acquisitions des surfaces nécessaires.

o **L'acquisition de terrains**

L'objectif développé dans le plan stratégique 2008-2010 visait l'accélération de la procédure d'acquisition en vue de réaliser le plus rapidement les programmes d'équipement des zones.

La procédure imaginée consistait à missionner une équipe de géomètres externes afin d'accomplir les démarches précédant les signatures d'actes.

Malheureusement, la pratique a montré qu'il était difficile d'établir des fourchettes de négociation et de mandater un prestataire externe privé pour représenter l'Intercommunale. Finalement, la procédure courante qui consiste à mandater le Comité d'acquisition d'immeubles pour réaliser les différentes démarches allant jusqu'à la signature de l'acte a été maintenue. Cette procédure est plus lente et les horizons temporels pour les acquisitions devront être revus à la hausse.

Il convient ici de souligner que les acquisitions 2008 ont concerné principalement les zones de Leuze Europe et de Tournai Ouest III. Les zones de Ghislenghien III et de Pecq - Estaimpuis sont en négociation mais aucune parcelle n'a été acquise en 2008.

- **Investissement dans les nouveaux projets**

La part consacrée aux nouveaux projets crématorium et crèche représentait 15,7 % dans le budget initial 2008.

Les investissements dans les nouveaux projets concernent principalement les études préalables au crématorium, à la crèche et au développement d'éoliennes.

Un montant de 1.067.572 € a été investi par ailleurs dans les travaux du crématorium.

Le pourcentage d'investissement dans les nouveaux projets réalisés s'établit à 10,9 %.

- **Gestion financière**

- Couverture budgétaire des besoins

Comme nous le précisons, aucune difficulté de financement ne sera rencontrée dans la mise en œuvre du programme d'investissement de l'ordre de 100 M€ eu égard à l'emprunt obtenu dont la couverture est de 100 %.

- Taux de charges financières

Si l'on rapporte les charges d'intérêt et autres frais aux dettes financières, celui-ci s'établit à 3,9 %. Le plan stratégique avait été établi à un taux compris entre 4,5 et 5 %.

- **Distribution de dividendes aux communes**

Le total des dividendes distribués aux communes s'établit à 5.283.000 € contre 5.279.800 € prévus dans le plan stratégique.

IV. Les chiffres clefs en 2008 (consolidé)

Montant des investissements	10.764.429 €
Ventes de terrains	6.132.455 €
Création d'emplois Secteurs Développement et Tourisme	12
Charge de rémunération	3.791.228 €
Bénéfice à affecter	7.280.433 €
Nombre d'ETP (Secteurs opérationnels : Développement et Tourisme)	56,4
Montant obtenu pour le territoire dans les programmes européens	112,5M€
Dettes financières	5,35M€
Taux de charges financières moyen	3,9 %

V. La mise en œuvre de la stratégie territoriale en 2008

Le positionnement territorial est un enjeu clef dans le développement futur de toute la Région. La Wallonie picarde, l'Eurométropole, l'Eurodistrict, l'Euro-région sont autant de vocables apparus récemment et qui correspondent à une politique forte d'identité territoriale au sein de l'Europe.

La stratégie territoriale s'envisage sous différentes dimensions que sont, de manière non exhaustive :

- l'inscription d'IDETA dans la gouvernance des nouveaux territoires;
- la mobilité à l'échelle de ces nouveaux concepts;
- la programmation à long terme du développement économique.

1. L'inscription d'IDETA dans la gouvernance des territoires

o Le soutien technique au Conseil de Développement de Wallonie picarde

Membre du Conseil de Développement, IDETA en assure également le secrétariat et le soutien technique dans l'attente d'une prise en charge de ces missions par l'Asbl Wallonie picarde.

Le Conseil de Développement s'est réuni à 4 reprises en 2008. Les thématiques suivantes ont notamment été débattues :

- La finalisation et mise en œuvre du Projet de Région Wallonie picarde 2025.
- La création d'une charte graphique «Wallonie picarde».
- La définition d'un plan de communication.
- La création de l'Asbl Wallonie picarde.
- La Charte d'ambassadeur de la Wallonie picarde.
- Les perspectives en matière d'énergie éolienne.
- La stratégie fluviale en Wallonie picarde.
- Mons 2015 Capitale européenne de la culture.
- L'état des lieux de l'activité des centres culturels.
- La représentation de la Wallonie picarde au sein du Conseil de Développement de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai.

o La création de l'ASBL Wallonie picarde

Celle-ci a été constituée formellement en octobre 2008. Cette Asbl, créée conjointement par les Intercommunales IEG, IDETA et IPALLE, a pour buts :

- De soutenir et d'accompagner le Conseil de Développement de Wallonie picarde. Ce soutien et cet accompagnement se traduisent notamment par :
 - o l'apport d'un soutien logistique et organisationnel au bon fonctionnement du Conseil de Développement de Wallonie picarde;
 - o l'animation technique, le suivi de la mise en œuvre des propositions du Conseil de Développement de Wallonie picarde;
 - o l'étude de la mise en place d'une communauté de communes en Wallonie picarde;
- D'apporter une aide au montage de projets issus des recommandations du Conseil de Développement et/ou en application du Projet de Région.
- De contribuer aux travaux de prospective liés au projet de Région.
- De coordonner la mise en œuvre de projets menés en partenariat par les Intercommunales IPALLE, IEG et IDETA.

Les démarches ont été entreprises fin 2008 pour finaliser le montage financier et procéder au recrutement d'une équipe technique.

o Structure de Gouvernance de la Métropole - l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai

Les pouvoirs publics ont constitué le 28 janvier 2008 un Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) dénommé «Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai».

Le territoire de référence de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai est :

- en France : le périmètre de Lille Métropole Communauté urbaine
- en Belgique :
 - Wallonie : les arrondissements de Mouscron-Comines, Tournai et Ath ainsi que les communes de Lessines, Silly et Enghien;
 - Flandre : les arrondissements de Kortrijk, Ieper, Roeselare et de Tielt.

Les acteurs en sont :

Côté français :

- La Communauté urbaine de Lille (LMCU).
- La Région Nord-Pas de Calais.
- Le Département du Nord.
- L'Etat Français.



Côté belge :

- LEIEDAL, WVI, IEG, IDETA.
- Les Provinces de Flandre Occidentale et de Hainaut.
- La Région Wallonne.
- La Communauté Française Wallonie-Bruxelles.
- La Région et la Communauté Flamande.
- L'Etat Belge.

L'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai a pour mission principale de promouvoir et de soutenir une coopération transfrontalière efficace et cohérente au sein du territoire concerné. En rassemblant l'ensemble des institutions compétentes, l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai doit être un lieu permettant :

- d'assurer la concertation, le dialogue et de favoriser le débat politique;
- de produire de la cohérence transfrontalière à l'échelle de l'ensemble du territoire;
- de faciliter, de porter et de réaliser des projets traduisant la stratégie de développement à élaborer en commun, de faciliter la vie quotidienne des habitants de la métropole franco-belge.

Durant l'année 2008, les principales actions menées au sein de l'Eurométropole furent la définition d'un plan d'actions et la constitution d'une équipe opérationnelle. IDETA au travers du pôle Développement Territorial s'est particulièrement investie dans ces travaux.

En outre, l'Eurométropole a décidé de se doter d'un Conseil de Développement, dont le siège sera établi à Tournai. IDETA a assuré le pilotage de cette démarche.

La mise en place effective de l'équipe opérationnelle devrait quant à elle intervenir début 2009.

2. Le schéma de développement de la Mobilité

IDETA a été associée aux groupes de travail et comité politique mis en place par LMCU dans le cadre de la révision de son Plan de Déplacement Urbain (PDU).

A l'échelle de l'Eurométropole, IDETA a participé au lancement du chantier «Transport et déplacements».

En outre, en 2008, en collaboration avec le Ministère Wallon de l'Équipement et des Transports et la SOFICO, IDETA a relancé la démarche de réflexion transfrontalière sur l'étude de la requalification du poste frontière de Camphin-Lamain sur l'autoroute Lille-Tournai. IDETA pilote un Groupe de Travail transfrontalier conjointement avec les services de l'État Français (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Nord / Pas de Calais).

Débutée en février 2007, l'étude portant sur l'élaboration du Schéma d'Accessibilité et de Mobilité pour la Wallonie picarde s'est poursuivie.

Les travaux, réalisés par le bureau d'étude EGIS, ont porté sur l'identification des enjeux, des objectifs et des projets. Les documents ont été soumis au Comité d'accompagnement, aux élus locaux et aux principaux opérateurs sous la forme de tables rondes thématiques. A l'approche de sa finalisation, les principes et orientations ont pu être présentés à la presse. Le dernier trimestre 2008 a, quant à lui, été consacré à la finalisation formelle des documents en vue de l'opérationnalisation du schéma dès 2009.

3. La programmation des futurs espaces économiques

La Conférence Permanente de Développement Territorial (CPDT) a mis en lumière le manque d'espace d'accueil pour les entreprises, à terme, au niveau de la Région wallonne.

Afin d'anticiper au mieux la question, le Gouvernement wallon a mis en place une Task Force destinée à répondre aux besoins identifiés.

IDETA et plus particulièrement le Pôle Bureau de Projets a participé à cette Task Force en réalisant une analyse du territoire au regard de la demande des investisseurs et de l'offre sur les Zones d'activités économiques.

Des propositions ont été établies dans le cadre de l'appel à projets lancé aux opérateurs de développement économique.

L'analyse a mis en évidence que les potentialités du plan de secteur, à savoir le site de la sucrerie de Frasnes-lez-Anvaing et l'extension de Lessines Nord, étaient importantes pour la libération de terrains dans le moyen terme mais ne constituaient pas une réserve suffisante pour répondre aux besoins identifiés à plus long terme.

Dès lors, un programme de modifications planologiques a été élaboré sur base des besoins identifiés par la CPDT, des espaces d'accueil identifiés dans l'analyse du territoire de développement économique et approuvés par le Gouvernement wallon dans sa décision du 17 juillet dernier.

Pour le territoire IDETA, le programme comprend 7 projets :

Sous-région	Priorité CPDT	Communes	Nom de la zone	Potentiel de développement (ha)	Affectation prévue	Priorité	Aire d'influence	Procédure pressentie
IDETA Centre	> 2016	Leuze-en-Hainaut	Leuze-Europe 3	40	ZAEM-ZAEI	4	Régionale	PCA
IDETA	2008 -	Ath-Lessines	Ghislenghien IV	31	ZAEI	1	Régionale	42 bis

Est	2012	Ath-Silly	Ghislenghien IV	30	ZAEM	1	Régionale	PCA
IDETA Ouest	2010 - 2014	Antoing	Delta-zone	33	ZAEI	2	Supra-local	PCA
		Tournai	Tournai-Ouest 4	50	ZAEM-ZAEI	2	Régionale	42 bis
			Gaurain-Ramecroix	100	ZAEM-ZAEI	2	Régionale	42 bis
IDETA Sud	2008 - 2012	Péruwelz-Beloil	Polaris	98	ZAEM-ZAEI	1	Régionale	42 bis
				382				

Vu les besoins sur la sous-zone IDETA Ouest et la situation d'Antoing enclavée dans cette sous-zone, la Zone d'activités économiques d'Antoing (Delta zone) est portée au compte de la sous zone IDETA Ouest. Sa priorité de mise en œuvre est donc adaptée.

Dans ce cadre, deux dossiers de demande de révision du plan de secteur, de reconnaissance et d'expropriation ont été élaborés conformément à la nouvelle procédure décrite par l'article 42bis du CWATUP.

Le premier vise à l'inscription d'une Zone d'activités économiques à caractère industriel d'une trentaine d'hectares sur les territoires des communes d'Ath et Lessines pour la création d'un parc logistique au niveau de la sortie n° 29 de l'autoroute A8/E429, dans le cadre de l'extension du Pôle de développement économique Orientis (Ghislenghien).

Le second dossier a pour objectif d'inscrire une Zone d'activités économiques mixte et industrielle d'une centaine d'hectares sur les territoires des communes de Péruwelz et de Beloil. La mise en œuvre de cette zone permettra de constituer un Pôle de développement économique au Sud du territoire d'IDETA, POLARIS, en reliant et complétant les Zones d'activités économiques existantes de Champ Lionne, de la Poudrière et de la Hurtrie, mais aussi de créer une réserve stratégique de terrains pour accueillir les investisseurs à la recherche de grandes superficies.

VI. La mise en œuvre d'infrastructures d'intérêt général

1. La réalisation du Centre funéraire de Frasnes-lez-Anvaing

Suite à la réalisation des études techniques en 2007 et conformément au calendrier prévu, les travaux d'aménagement du cimetière adjugés à l'entreprise Quintelier Frères ont été entamés en mars 2008.

La construction du crématorium, attribuée à la SM Druetz Duchêne, a quant à elle débuté fin avril. Les chantiers ont souffert de la présence de grandes quantités d'eau dans le sol et la conception technique des bâtiments a été adaptée en vue de tenir compte de ce facteur.

Toutes les parties enterrées ont néanmoins pu être exécutées avant la fin de l'année. Lors de la clôture de l'exercice, les espaces techniques étaient sur le point d'être complètement fermés de sorte à pouvoir accueillir les fours dès février 2009.



Frasnes-lez-Anvaing - Chantier du Centre funéraire

L'exercice 2008 a par ailleurs permis de jeter les premières bases d'un budget de fonctionnement et de la tarification future de la structure. Le principe retenu est celui d'une structure en équilibre après la phase de démarrage.

Sur le plan de la gouvernance, le partenariat conclu fin 2007 avec l'Intercommunale Westlede, Intercommunale spécialisée dans la gestion des crématoriums publics en Flandre orientale s'est notamment concrétisé par la mise en place du comité de gestion au sein duquel sont présents le directeur de Westlede au titre d'expert ainsi qu'un nouvel administrateur issu de la commune de Renaix.

Soulignons que l'intercommunale Westlede a confirmé sa volonté d'être un partenaire fort en participant à concurrence de 33% dans le capital du secteur crématorium.

De implementatie van het Begraafeniscentrum van Frasnes-lez-Anvaing Ten gevolge van de implementatie van de technische studies in 2007 en overeenkomstig het vastgestelde tijdschema, zijn men met de werkzaamheden van aanpassing van de begraafplaats aangevangen die aan de firma Quintelier Broers worden toegewezen, in maart 2008.

De bouw van crematoria, die aan SM Druetz Duchêne wordt toegekend, is wat haar betreft eind april begonnen.

De bouwterreinen hebben geleden aan de aanwezigheid van grote hoeveelheden water in de bodem en de technische opvatting van de gebouwen werd aangepast om met deze factor rekening te houden.

Alle begraven delen niettemin konden voor het eind van het jaar uitgevoerd worden.

Bij de sluiting van de oefening, waren de technische ruimtes op het punt volledig gesloten te zijn om de ovens te kunnen ontvangen vanaf februari 2009.

Het begrotingsjaar 2008 heeft voorts het mogelijk gemaakt om de eerste grondslag voor een werkingsbegroting en voor de toekomstige tariefbepaling van de structuur te leggen. Het aangenomen principe is die van een structuur in evenwicht na de fase van start.

Op het gebied van "governance", het partnership dat eind 2007 met Bovengemeentelijke Westlede is besloten, intercommunale gespecialiseerd in het beleid van openbare crematoria in Oost-vlaanderen met name door het invoeren van het beheerscomité waarin een vaste vorm aan heeft genomen aanwezig de Directeur van Westlede krachtens deskundige evenals een nieuwe beheerder afkomstig van de gemeente van Ronse zijn.

Benadrukken dat bovengemeentelijke Westlede zijn wil heeft bevestigd om een sterke partner te zijn door ten belope van 33% in het kapitaal van de sector crematoria deel te nemen.

2. Le développement de structures d'accueil pour la petite enfance

La première structure d'accueil développée par IDETA se localisera sur la zone de Tournai-Ouest. L'année 2008 a été consacrée au volet études. Le chantier a démarré le 17.11.2008 pour une ouverture en mai - juin 2010.

3. Le développement d'infrastructures de production d'énergie verte

Les études d'incidences des deux projets éoliens (Leuze et Ath-Silly) lancées en 2007 ont été finalisées en 2008.

Pour rappel, le projet éolien de Leuze Europe est mené en partenariat avec Electrabel et PELZ (une société coopérative regroupant un collectif citoyen et la société Decube). La demande de permis pour l'implantation de 13 éoliennes à proximité du contournement Est de Leuze-en-Hainaut dont 4 machines sur la Zone d'activités économiques prioritaire de «Leuze Europe II», a été déposée à la Ville de Leuze en juillet 2008. L'enquête publique s'est terminée en octobre.

Le projet éolien Elsa est mené en partenariat avec la société WE Power (filiale énergétique du groupe Colruyt) et vise la construction de 5 éoliennes sur le territoire de la Commune de Silly et 4 machines sur le territoire de la Ville d'Ath. Parmi les neuf machines, une machine est implantée en bordure de la future Zone d'activités économiques de Ghislenghien III et deux autres sont implantées au cœur même de Ghislenghien II. Le dossier de demande de permis unique a été déposé à la Commune de Silly en octobre et l'enquête publique s'est terminée en décembre.

Parallèlement, le Bureau de Projets a poursuivi les pré-études relatives au projet d'implantation d'éoliennes au cœur de la future Zone Tournai Ouest III.

Par ailleurs, un dossier d'étude d'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures de deux halls relais de la rue des Foudriers (Ghislenghien), de deux halls relais de la rue de la Créativité (Tournai Ouest I) et du centre d'entreprises de Tournai Ouest I a été confié au bureau d'architectes Luc Moulin en juillet. Le projet est en cours et les bâtiments porteurs ont été adaptés à cet enrichissement du patrimoine de l'Intercommunale.

VII. LES SERVICES AUX ENTREPRISES

1. La mise en œuvre de nouveaux espaces et infrastructures d'accueil (Pôle Bureau de Projets)

Le planning prévu dans le plan stratégique 2008-2010 se basait sur une hypothèse d'avancement en parallèle des différents projets tant en matière de mise en œuvre des Zones d'activités que de constructions de nouvelles infrastructures d'accueil.

Dans le courant de l'année 2008, l'approbation de certains projets dans le cadre du programme Convergence a obligé l'Intercommunale à fixer des priorités au regard des délais stricts de réalisation des investissements imposés par le programme en question.

Le planning a donc été revu et intégré au plan stratégique 2009-2011.

Sont notamment financés par Convergence et réalisables dans les deux ans : 2 centres d'entreprises dont l'un se situe à Tournai Ouest et l'autre sur le Parc d'activités d'Enghien (Qualitis).

De même, l'ancienne sucrerie de Frasnes-lez-Anvaing a obtenu les fonds pour sa réhabilitation au titre d'espace d'accueil pour les entreprises avec les mêmes contraintes de temps.

Enfin, le planning de mise en œuvre de tout projet s'ajuste régulièrement selon la réalisation d'acquisitions d'ensembles cohérents de parcelles à équiper.

A ce sujet, il convient de souligner que les acquisitions à Tournai Ouest III ont pu être réalisées contre toute attente pour 19,8 ha sur les 106 ha selon une procédure amiable.

1.A La mise à disposition de nouveaux terrains industriels

1.A.1. Au travers de la mise en œuvre des Zones d'activités prioritaires

Le planning 2008-2010 tel que présenté dans le plan stratégique s'établissait comme suit :

Récapitulatif de la programmation prévisionnelle de mise en œuvre des ZAEP

	2007		2008		2009		2010		2011		2012	
	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre	1er semestre	2nd semestre
Leuze II	1											
	2											
	3											
	4											
Ghisleghien III	1											
	2											
	3											
	4											
Pecq - Pont Bleu	1											
	2											
	3											

 Réalisation des études

 Mise en œuvre des travaux

 Terrains disponibles

o La zone de Leuze Europe

L'année 2008 a vu la finalisation des deux chantiers de pré-équipement entamés l'année précédente. Le bilan budgétaire est de l'ordre de 1.910.000 €.

Comme annoncé dans le plan stratégique, le choix opéré était d'entamer les travaux de mise en œuvre de raccordement des futures zones prioritaires au départ des réseaux existants.

Il s'agissait d'une part de la pose d'un collecteur d'eaux usées pour permettre l'égouttage séparatif de la nouvelle zone. D'autre part, des câbles électriques haute-tension ont été installés en vue de renforcer le réseau existant.

En mai 2008, la seconde phase de chantier consistant en l'aménagement d'environ 15 hectares de zone industrielle a été entamée et le plan de plantation pour les dispositifs d'isolement et les espaces verts a été établi.

Les montants d'adjudication portent sur 1.850.000 €. Les conditions climatiques de l'été 2008, peu favorables à l'exécution des importants travaux de terrassement et nivellement, n'ont pas permis la finalisation des voiries avant la fin d'année. Le planning général du projet n'en est cependant que faiblement perturbé.

Leuze Europe II	Investissement global estimé	Comptabilisé en 2008	En %
Acquisitions			
En €	2.850.000	410.153	14,3 %
En ha	74 ha 43	25 ha 19	33,8 %
Frais d'études	0	14.971	NA
Réalisation de travaux	14.124.701	2.393.694	17 %
Total	16.855.260	2.818.818	16,7 %

○ **La zone d'Ath - Ghislenghien III**

Des problèmes de maîtrise foncière n'ont pas permis d'entamer l'aménagement de la zone. Les études techniques relatives aux travaux préparatoires ont néanmoins été poursuivies de manière à pouvoir débiter les travaux dès la prise de possession des terrains.

Les négociations sont toutefois en cours avec l'un des exploitants qui possède 25 % de la superficie à acquérir.

○ **La zone de Tournai Ouest III**

Les acquisitions sur la zone ont permis d'avancer quant à la réalisation des études karstiques. L'élaboration du cahier des charges urbanistique et environnemental s'est poursuivie par la finalisation de la partie relative à l'aménagement et à l'urbanisme.

Comme souligné plus haut, la maîtrise foncière se poursuit à un rythme favorable. 19 ha ont été acquis et une nouvelle superficie de même ordre devrait se réaliser au cours du premier semestre 2009. Le solde qui ne pourra être négocié à l'amiable sera acquis via le dépôt des requêtes en expropriation judiciaire.

Le Bureau de Projets a également persévéré dans les études techniques et plus particulièrement le fonçage sous l'échangeur autoroutier de manière à permettre le raccordement du collecteur d'eaux usées à la station de pompage que l'Intercommunale IPALLE construira prochainement le long du chemin Courtin.

Tournai Ouest III	Budget global estimé 2007-2010*	Comptabilisé en 2008	En %
Acquisitions	3.270.000	1.347.017	41,2 %
	106 ha	19,8 ha	18,6 %
Frais d'études	410.000	13.987	3,4 %
Réalisation de travaux	14.562.500	0	0 %
Total	18.242.500	1.361.004	7,5 %

*Plan stratégique 2008-2010

○ **La zone de Pecq Pont Bleu**

En 2008, le dernier tronçon de la RN511 reliant la Zone d'activités économiques du Pont Bleu et la RN50 a été construit et achevé.

Ces travaux ont été réalisés par la Région wallonne DGO1-Routes de Mons, celle-ci étant maître de l'ouvrage. Une proportion de 80 % de l'investissement, totalement subsidiée, a toutefois été affectée à l'Intercommunale.

Deux chantiers de travaux préparatoires à l'aménagement de la zone et d'un montant avoisinant les 611.000 € ont également été entamés.

Le premier chantier, qui consistait à poser une conduite de distribution d'eau dans la rue du Petit Lannoy, a été finalisé en juin 2008.

En octobre 2008, un second chantier a été entamé aux abords du rond-point sur la RN511. L'objectif était de poser, par fonçage sous la voirie, un collecteur d'eaux usées, une conduite pour le rejet des eaux pluviales et une gaine pour le passage d'une conduite d'eau. Des problèmes rencontrés lors des travaux de fonçage ont contraint l'entreprise à stopper ses travaux peu avant la fin d'année. Ceux-ci devraient reprendre dans le courant de l'année 2009.

Par ailleurs, les négociations relatives aux acquisitions n'ont pas encore été entamées par le Comité d'acquisition d'immeubles.

Pecq Pont Bleu	Budget global estimé 2007-2010*	Comptabilisé en 2008	Dépenses 2008 en % du budget
Acquisitions	900.000 18,2 ha	0 0 ha	0 0
Frais d'études	0	2.339	NA
Réalisation de travaux	5.131.700	1.057.049	20,6
Total	6.031.700	1.059.388	17,56

*Plan stratégique 2008-2010

La mise à disposition des terrains projetée des Zones d'activités prioritaires peut donc se synthétiser comme suit pour les entreprises :

	Superficie commercialisable	Disponibilité
Leuze Europe II	13 ha - 27 ha - 12 ha	2009 - 2013 - 2014
Ghisleghien III	17 ha - 12 ha	2012 - 2015
Pecq Pont Bleu	14 ha	2013
Tournai Ouest III	20 ha - 20 ha - 20 ha - 20 ha	2013 - 2014 - 2015 - 2017

1.A.2. Au travers de la mobilisation des potentialités du plan de secteur à vocation économique

o Réhabilitation du site de l'ancienne sucrerie de Frasnes-lez-Anvaing

Si en 2007, on identifiait l'ancienne sucrerie de Frasnes-lez-Anvaing comme site à potentialité d'accueil de l'activité économique au plan de secteur et on y réalisait les premières études et acquisitions, 2008 a ensuite été marquée par l'élection du projet de réhabilitation au niveau européen.

En effet, en date du 22 mai 2008, le Gouvernement wallon approuvait dans le programme européen Convergence le portefeuille de projets «Renforcements des infrastructures à vocation économique de la Wallonie picarde» dont le premier volet vise la réhabilitation du site.

Le subside accordé à IDETA avoisine les 10.050.000 €.

Cette nouvelle a boosté la concrétisation du projet au travers du financement disponible et l'établissement des plannings de réalisation.

Les travaux envisagés reprennent plusieurs phases, à savoir, la démolition des anciennes installations industrielles, les travaux d'adduction d'eau dans les rues avoisinantes, la construction d'un carrefour giratoire requalifiant l'accès au site, la rénovation de 2 ateliers et d'un immeuble de bureaux ainsi que l'aménagement de la Zone d'activités économiques. Deux de ces phases d'aménagement ont également été reprises par le Gouvernement wallon, en date du 06/11/2008, comme projet bénéficiant du financement alternatif relevant des Actions Prioritaires pour l'Avenir Wallon.

Dans le cadre des procédures de reconnaissance, un rapport sur les incidences environnementales a été élaboré. L'Arrêté Ministériel de reconnaissance du périmètre SAR (site à réaffecter) a été obtenu fin octobre. Quant à l'ensemble de la zone projetée, celle-ci a fait l'objet d'un dépôt de dossier de reconnaissance et d'expropriation auprès de l'administration fonctionnelle compétente en août. Ce dossier définit, après étude de la situation existante et du contexte socio-économique, les objectifs d'aménagement et les principes qui seront mis en œuvre.



L'année 2008 a été majoritairement consacrée à la réalisation des études techniques par le Bureau de Projets de l'Intercommunale ainsi que par le bureau Holoffe-Vermeersch. Ce dernier a été désigné, en juillet 2008, comme auteur de projet de la rénovation des bâtiments conservés. Dès la fin d'année et en vue de la mise en adjudication, ces études étaient pour ainsi dire finalisées, ainsi que celles menées en interne pour l'aménagement du carrefour giratoire et les démolitions des équipements de l'ancien site sucrier.

Un premier permis a été introduit le 09.12.2008 et devrait être octroyé dans le courant du premier semestre 2009. Les premières parcelles et espaces d'accueil seront disponibles fin 2011 (14 ha).



○ **L'aménagement du site «Burens» à Lessines Nord et de son extension**

Ce dossier n'a malheureusement pas été retenu dans le cadre du programme Convergence mais fait l'objet d'aides importantes au regard des travaux d'assainissement à y réaliser.

Le site de l'ancienne fabrique d'allumettes à Lessines a fait l'objet d'un rapport sur les incidences environnementales en vue de sa reconnaissance comme site à réaménager. En 2008, les études techniques ont été poursuivies.

Les travaux sont à présent programmés en deux phases. La première (2.200.000 €) comprendra le nivellement des parcelles, la construction de la voirie et la pose des égouttages et équipements. La seconde (1.500.000 €) se limitera principalement à la démolition des anciens bâtiments industriels. La demande de permis relative à la première phase de chantier a été introduite en septembre tandis que l'adjudication des travaux a été lancée en octobre.



La mise à disposition projetée des terrains des Zones d'activités prioritaires peut donc se synthétiser comme suit pour les entreprises :

	Superficie commercialisable	Disponibilité
Sucrerie de Frasnes	14 ha	Fin 2011
Site Burens	6 ha (4 + 2)	Fin 2011 et fin 2012

1.A.3. La mise à disposition de terrains dans les Zones d'activités économiques classiques

o Tournai Ouest I et II

A Tournai, l'avant-projet du «Trieu du Progrès», quartier dédié à des halls-relais et autres infrastructures de services (crèche,...) prévoit la libération de **six nouvelles parcelles** (3 ha) destinées à des PME-PMI.



Par ailleurs, suite au désistement d'un investisseur, une surface de près de 8 ha devenait disponible à Tournai Ouest II, au «Trieu du Marais». Des principes d'aménagement y ont été projetés pour un montant global estimé à 3.400.000 €. Ils sont axés sur une voirie reliant la fin de la rue du Bois des Hospices à la fin de la rue de la Forêt. La construction de cette voirie permettra non seulement l'amélioration de la mobilité sur l'ensemble de la zone, mais également la mise à disposition de **six parcelles de tailles variables (de 0,5 à 2 ha)**.

L'avant-projet prévoit le boisement des dispositifs d'isolement et l'aménagement de la zone verte par de nouvelles plantations et un bassin de rétention naturel végétalisé. L'aménagement de cette zone verte vise à assurer une meilleure gestion des eaux sur l'ensemble de la Zone d'activités économiques et une bonne intégration paysagère et environnementale de l'urbanisation.



- **Champ Lionne (Péruwelz)**

Les travaux de construction et d'équipement de la zone de «Champ Lionne» ont été poursuivis et achevés en 2008. Étant donné la nécessité de sécuriser l'accès débouchant sur la RN60, la DGO1-Routes de Mons a entrepris les études visant la construction d'un carrefour giratoire. Celui-ci permettra également d'accéder à la future Zone d'activités économiques voisine POLARIS. Les travaux débiteront au printemps 2009.

1.B. Les nouveaux espaces d'accueil pour les entreprises

- **Zone d'activités d'Ath - Ghislenghien**

Dans le quartier de la Sille, 4 bâtiments relais ont été réceptionnés en janvier et février et loués dès septembre. Ils constituent un accroissement du patrimoine équivalent à 1.931.000 €.

Les travaux ont également été achevés dans deux bâtiments supplémentaires de la rue des Foudriers.

Les voiries d'accès à ces bâtiments ont été réalisées en parallèle.

Une troisième voirie à l'extrémité de l'axe du Trieu de la Sille a été réalisée dans l'attente de halls relais futurs.

- **Zone de Tournai Ouest**

Au «Trieu du Progrès», les travaux de construction de voirie et d'équipement entamés ont été poursuivis et achevés fin 2008. Ils s'élèvent à 1.125.000 € et permettront l'accès aux futurs bâtiments: le centre d'entreprises et sa crèche, 5 halls relais. Au-delà de ces constructions en cours, un avant-projet d'aménagement a été élaboré en vue de compléter de manière cohérente ce quartier de la Zone d'activités économiques. Cet avant-projet comprend l'aménagement d'une zone verte par des zones boisées, des cheminements piétons et des dispositifs de rétention des eaux de ruissellement ainsi que la mise en place d'une liaison avec l'aire autoroutière et ses équipements horeca. Celle-ci sera complétée par la construction d'un parking arboré réservé aux véhicules légers et trois bâtiments relais (cf. supra).

Le chantier du centre d'entreprises (3.319.900 €) annexé de la crèche (1.472.075 €) a été également entamé. L'année 2008 a été consacrée majoritairement à l'étude du projet par le bureau Holoffe-Vermeersch. La version définitive de celui-ci a été approuvée par le Comité de gestion en mai. Le permis d'urbanisme a été obtenu fin septembre et les travaux ont débuté fin novembre par l'installation du chantier et les premiers terrassements. Ces travaux se déroulent en parallèle avec ceux de la requalification paysagère de la rue de l'Ancienne Potence et de ses franges (471.000 €) menée par l'entreprise François & Fils.



Tournai Ouest - Démarrage du chantier du centre d'entreprises

o **Parc d'activités Qualitis à Enghien**

La confection du projet de centre d'entreprises sur le Parc Qualitis, à Enghien, par le bureau d'architecture ZIG-ZAG a également été suivie de près par le Bureau de Projets de l'Intercommunale.

Le projet définitif a été validé en septembre au montant de 4.147.500,83 € et la procédure d'adjudication aussitôt lancée. En décembre, le Comité de gestion attribuait le marché de travaux à la société INTERCONSTRUCT.



Enghien, Parc Qualitis - Centre d'entreprises

Toujours en partenariat avec le bureau Zig-Zag, les études d'avant-projet ont été menées en fin d'année pour la construction d'un centre de services auxiliaire et de quatre halls relais sur le Parc Qualitis à Enghien, à proximité du futur centre d'entreprises.

Le budget total de cet ensemble architectural est estimé à 2.800.000 €.

Additionnées aux rénovations de halls à Frasnes-lez-Anvaing, les études relatives à 7 bâtiments relais supplémentaires ont ainsi été entamées.

Par ailleurs, une extension de voirie à la rue Jean Burgers a fait l'objet des études techniques par le bureau ZIG-ZAG pour permettre l'implantation de ces structures. Le coût de cette extension est porté à 650.000 €.

Les deux centres d'entreprises (Tournai et Enghien), ainsi que l'immeuble de bureaux rénové à Frasnes-lez-Anvaing généreront la mise à disposition de 4.300 m² d'espaces d'accueil répartis en 56 bureaux et 14 salles de réunions.

Dans la continuité de la volonté et de la programmation ambitieuse d'extension du Parc d'infrastructures d'accueil des jeunes entreprises, plusieurs bâtiments relais ont été achevés en 2008.

2. L'accueil et l'hébergement des entreprises en 2008

2.A. La vente de terrains aux industriels et investisseurs étrangers (Pôle Immobilier d'Entreprises)

Les ventes de terrains ont connu une progression importante en 2008 par rapport à 2007 en termes de chiffre d'affaires avec un impact prix de vente non négligeable. Cette progression n'est pourtant pas aussi importante qu'attendue.

Cela tient principalement au retard de commercialisation des terrains de Qualitis (Enghien) dont les prix élevés pesaient de manière importante dans le budget projeté. Ce retard est lié notamment à des contraintes techniques mais les premières ventes auront lieu dès 2009.

Les effets de la crise financière qui a démarré au cours du second semestre 2008 ont également imposé de ramener l'objectif de vente de 7.500.000 € à 6.500.000 € lors de la révision budgétaire de septembre 2008(**).

Zone	Prix moyen	En €		En ha	
		Budget 2008	Réalisé 2008	Budget 2008	Réalisé 2008
Tournai I & II	35	3.500.000	4.600.000	10	12
Ghislenghien I & II	25	500.000	360.000	2	1,7
Péruwelz	30	600.000	730.000	2	5,4*
Qualitis	60	3.600.000	0	6	0
Leuze-en-Hainaut	25	0	442.000	0	1,7
	Total	7.500.000(**)	6.132.000	20	20,8

* Dont opération Wienerberger

Au cours de l'année 2008, toutefois, pas moins de 21 parcelles ont été vendues et ce, sur 4 Parcs d'activités économiques, pour un total de près de 20 hectares de terrains industriels, ce dernier chiffre représentant une constante de vente annuelle.

Par rapport au budget, on voit que les zones de Tournai et de Péruwelz (nouvelle zone de Champ Lionne) ont dépassé les estimations.

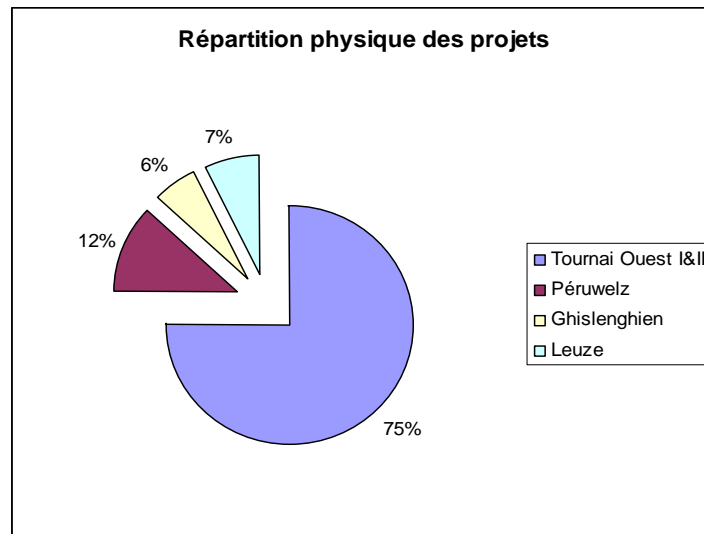
La provenance de ces 21 projets distincts se présente comme suit :

- 5 nouvelles implantations dont la provenance se situe hors de la Wallonie picarde;
- 16 extensions ou nouvelles implantations d'entreprises existantes sur le territoire de la Wallonie picarde.

Néanmoins, il faut garder en mémoire l'objectif principal d'IDETA en termes de développement économique, c'est-à-dire la création d'emplois.

Les 21 implantations / extensions réalisées sur le territoire d'IDETA généreront, lors de la réalisation concrète des infrastructures industrielles (dans les 2 ans à dater de la signature de l'acte de propriété), près de 340 emplois. L'objectif minimum d'un ratio de 15 emplois à l'hectare est donc atteint et reste plus que jamais un des critères principaux de sélection des projets et d'une importance majeure dans la prise de décision des instances de l'Intercommunale par rapport aux investissements présentés.

Répartition physique des projets



o **Parcs d'activités de Tournai Ouest I & II**

Douze sociétés se sont implantées ou ont étendu leurs activités sur cette zone, ce qui représente près de 75 % du résultat des ventes en 2008.

La disponibilité de terrain sur Tournai Ouest est donc arrivée à un seuil critique sachant que la dernière parcelle commercialisable de 8.000m² a déjà suscité l'intérêt de quelques investisseurs, laissant apercevoir une finalisation de cette zone en 2009.

Résultats financiers des ventes sur Tournai Ouest I et II : 4.600.000 €.

Domaine d'activités concernés : production, logistique, services aux entreprises, conditionnement et distribution.

o **Parcs de Ghislenghien I & II**

Deux parcelles ont été acquises sur ce Parc d'activités dont la saturation avoisine les 99 %. Cela représente 6 % du résultat des ventes en 2008.

Domaine d'activités concernés : secteur hôtelier, construction (génie civil).

Résultats financiers des ventes sur Ghislenghien I et II : 360.000 €.

o **Parcs Champ Lionne et de la Hurtrie à Péruwelz**

Cinq nouvelles sociétés se sont implantées sur ces parcs d'activités. L'entreprise Wienerberger a quant à elle acquis des terrains en vue de l'extension de ses activités. La commercialisation de la nouvelle Zone d'activités économiques de Champ Lionne, initiée en janvier 2008, a connu un franc succès. Preuve en est : 30 % des parcelles disponibles ont trouvé acquéreurs et plusieurs projets seront finalisés durant l'exercice 2009.

Cela représente 12 % du résultat des ventes en 2008.

Domaines d'activités concernés : briqueterie, transport, production, services auxiliaires.

Résultats financiers des ventes sur Péruwelz : 730.000 €.

- **Parc de Leuze Europe II**

La toute première acquisition sur ce nouveau Parc d'activités a été réalisée par l'ETA «Le Rucher», laquelle est actuellement située en plein cœur de Leuze.

Cette entreprise de travail adapté a décidé de développer un projet de relocalisation dans des locaux modernes et plus adaptés. Cette vente représente 7 % du résultat des ventes 2008.

Domaine d'activités concernés : entreprise de travail adapté (assemblage, conditionnement).

Résultats financiers des ventes sur Leuze Europe II : 442.000 €.

**Liste et activités des entreprises s'étant implantées ou développées durant l'exercice
2008 sur le territoire IDETA**

Parcs de Tournai Ouest I et II - Total de 12 hectares commercialisés	
BARDHAL (extension)	Production d'huiles automobiles et produits dérivés
MC BURO	Distribution et installation de racks industriels
ETA LES ERABLES	Conditionnement, protections individuelles
GILLEMANN(extension)	Logistique (textile)
TIVACO	Recyclage de polymères
CARDES (extension)	Immobilière - Activité installée : Fabrication de bouchons synthétiques
CARDON (extension)	Logistique de produits frais et surgelés
EPCO	Fabrication de portes sectionnelles
COBRA	Fabrication de palettes sur mesure
STAFIEPLAST	Fabrication de tuyaux pvc / recyclage
KESTELOOT	Transport et logistique
KESTELOOT	Création et montage de tentes standing grands gabarits
Parcs de Ghislenghien I & II : 1,7 ha commercialisé	
TRAVOCO	Travaux publics
CAMARG	Immobilière - Activité installée : Hôtel
Parcs de Champ Lionne et la Hurtrie - Total de 5,4 hectares commercialisés	
FRIGOR EXPRESS	Transport et logistique du froid
MCA IMMO	Maintenance industrielle
OOMS PRODUCTS	Assemblage, distribution et entretien de machines pour boulangeries industrielles
SCANIA	Atelier de maintenance et centre de formation «Scania»
WATER CUTTING	Traitement et découpe au laser
WIENERBERGER	Briqueterie
Parcs de Leuze Europe II - Total de 1,7 hectares commercialisé	
LE RUCHER	Conditionnement, assemblage (ETA)

2.B. L'hébergement des entreprises en 2008 (Pôle Bureau de Projets)

Tel qu'explicité dans le plan stratégique, le Bureau de Projets est chargé d'assurer la gestion immobilière et technique des bâtiments relais de l'Intercommunale, prenant en charge la gestion des volets commerciaux, administratifs et techniques. En vue de veiller à la maîtrise des coûts d'exploitation, une première analyse de la situation au 31/12/2008 a été établie.

Les recettes de location liées à l'hébergement des entreprises comportent :

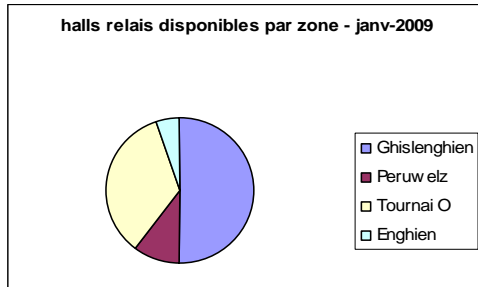
- les recettes de location des bâtiments halls-relais;
- les provisions pour charges locatives;
- les recettes de location des deux centres d'entreprises loués à La Maison de l'Entreprise;
- le Full General Service perçu sur certains bâtiments relais au profit de La Maison de l'Entreprise.

Elles se présentent comme suit :

	Budget 2008	Réalisé 2008
Recettes brutes de location	390.000	466.247

20 bâtiments de type halls relais étaient disponibles fin 2008 dont :

- 50 % localisés dans la zone de Ghislenghien;
- 35 % à Tournai Ouest.

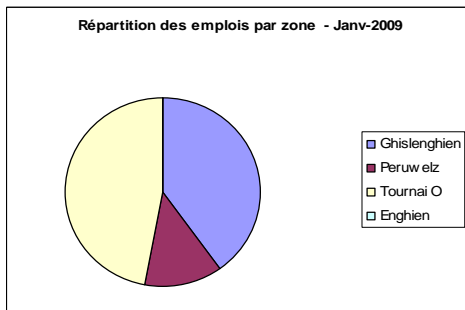


L'offre n'inclut pas de bureaux mais celle-ci est amenée à évoluer en fonction des futurs aménagements à Frasnes-lez-Anvaing, Tournai Ouest et Enghien.

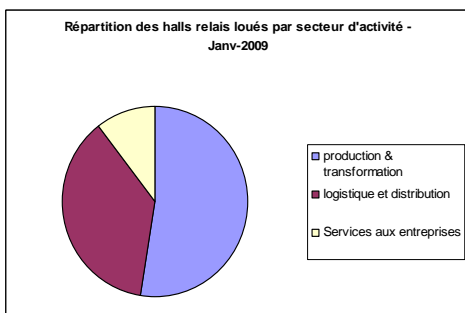
Le taux d'occupation des halls s'élevait à 90 %, deux immeubles étant inoccupés à Ghislenghien.

Sur base des informations fournies par les locataires, 72,5 emplois en équivalent temps plein étaient hébergés dans les halls-relais.

Tous secteurs d'activités confondus, le nombre moyen d'emplois par hall s'élevait à 4,03, soit 0,63 emploi par 100 m².



En termes de répartition selon les secteurs d'activité, il y a lieu de considérer que la moitié des locations étaient affectées à une activité de production et plus d'un tiers des bâtiments au titre d'entrepôt de stockage. En termes d'emplois également, la production et transformation étaient les activités les plus représentées dans nos Zones d'activités économiques. Suivaient les services aux entreprises avec une proportion de 31.72 % des emplois créés et, sans surprise, la logistique et distribution avec seulement 17.24 %.



Pour l'année 2008, les comptes montrent une plus-value de réalisation d'actifs d'un montant de 733.625 €. Cette plus-value est inhérente à la finalisation de la vente de 4 halls relais "ancienne génération" à Enghien, Péruwelz, Ghislenghien et Quevaucamps. Elle sera réinvestie dans la construction de nouveaux bâtiments relais.

3. L'accompagnement des entreprises installées (Pôle Stimulation Economique)

L'accompagnement des entreprises présentes aux travers des activités du Pôle Stimulation Economique est organisé au niveau de la Région wallonne (plus spécifiquement au sein de l'Agence de Stimulation Economique - ASE et de la Structure Locale de coordination - SLC) et de l'Union Européenne qui déterminent des budgets à consacrer à la dynamisation et à la pérennisation d'entreprises installées.

Deux programmes sont à la base du financement des actions. Il s'agit d'une part du programme Convergence au niveau régional et du programme Interreg IV au niveau transfrontalier.

La programmation transfrontalière prévoyait la poursuite des activités du CTDIC (Centre Transfrontalier de Développement Industriel et Commercial) visant l'accompagnement des entreprises de part et d'autre de la frontière.

L'approbation du projet, attendue fin 2007, n'a abouti qu'en décembre 2008 limitant ainsi les actions menées en 2008.

Les activités d'accompagnement prévues dans le cadre du programme Convergence se déclinent en différents volets dont :

o Les actions de sensibilisation et d'information à destination des PME/TPE

L'objectif d'apporter aux PME/TPE une information adaptée et de qualité au travers de manifestations de sensibilisation et d'information sur les incitants publics, les infrastructures d'accueil, les mutations économiques et technologiques.

Sur ce dernier plan, la volonté de lancer des actions spécifiques sur un thème prioritaire qui est celui de l'environnement et du développement durable, annoncée dans le plan stratégique, ne sera lancée qu'en 2009 suite au retard du recrutement d'une personne dédiée sur ce thème.

Les opérations de sensibilisation et d'animation se sont principalement organisées autour de Business Clubs en partenariat avec la Chambre de Commerce de Wallonie picarde sur base d'une formule itinérante (3 business clubs distincts fondés sur les contacts de proximité).

Ces rencontres sont autant d'occasion pour l'Intercommunale :

- de sensibiliser les entreprises aux services d'accompagnement de l'Intercommunale IDETA/Pôle Stimulation économique;
- de présenter les Zones d'activités économiques en développement ainsi que les nouveaux investisseurs;
- de favoriser les contacts inter-entreprises et les synergies entre les entreprises présentes.

Au total, 593 entreprises ont participé à l'une des 8 séances organisées en 2008.

Par ailleurs, toute une série d'informations à caractère économique ont été communiquées aux entreprises au cours de l'exercice au travers de **mailings** dont les principaux sont énoncés ci-après :

Date	Thème	Nombre d'entreprises ayant reçu le mailing
Janvier 2008	Information sur l'action de prospection des marchés étrangers avec l'AWEX – Collectivité au Salon IBC DU 12 AU 16 septembre 2008 aux Pays-Bas	109
Février 2008	Information sur les Ateliers de coaching en commerce international mis en place par Hainaut Développement	152
Février 2008	Information sur la mesure d'Assistance en management	220
Février 2008	Information sur Business Club Chine «Petit vade-mecum chinois de l'exportateur wallon» Hainaut Développement	110
Avril 2008	Information sur la tribune Energie du 25 avril avec comme thème «Eclairage énergétiquement efficace et confort d'utilisation en milieux tertiaire et industriel» mise en place par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Wallonie picarde en partenariat avec l'Intercommunale IDETA	147
Août 2008	Information sur le Salon SPoW - Science Parks of Wallonia – Les unités de recherche et les entreprises se rencontrent le 07 octobre 2008 à Eghezée. Gros plan sur les technologies et les solutions vertes	243

○ **Accompagnement individualisé des PME/TPE**

Outre l'information et la sensibilisation des entreprises, le Pôle Stimulation Economique propose à son tissu entrepreneurial des réponses aux problématiques détectées. Comme l'illustre le tableau repris ci-après, les PME dans leur ensemble ont un besoin impérieux de vision stratégique de croissance et de diversification.

Typologie des besoins exprimés par les PME en 2008*

	En nombre	En %
Management - stratégie	117	38
Incitants publics	59	19
Networking	57	18
Environnement	22	7
Emploi- Formation	21	6,8
Autre	15	5
Financement	13	4,6
R&D + TIC	5	1,6
Total	309	100,00%

* En dehors des demandes de terrains et d'extension gérés par les Pôles Bureau de Projets et Immobilier d'Entreprises

Dans ce contexte, un apport externe s'impose souvent en termes d'audit managérial et de recommandations stratégiques et opérationnelles. La plupart du temps, elles sont dans l'impossibilité d'opérer elles-mêmes ce travail par manque de disponibilités, de distanciation ou de références extérieures.

Le Pôle Stimulation Economique peut alors servir de tremplin vers ces services avancés souvent externalisés (mise en réseau, financement).

C'est dans cette optique que l'Intercommunale IDETA a notamment mis sur pied l'action «Passeport Compétitivité».

o **Orientation stratégique des entreprises - Passeport Compétitivité**

L'opération consiste à identifier de manière détaillée les besoins des entreprises d'un secteur d'activités spécifique pour ensuite répondre à ces besoins au travers d'un programme d'encadrement et de conseil adapté. Compte tenu de l'importance de la filière agroalimentaire en Wallonie picarde, l'action «**Passeport Compétitivité**» a, comme annoncé dans le plan stratégique, été lancée sur ce thème selon trois phases :

Phase 1 - Etude cartographique des besoins des entreprises agroalimentaires

Phase 2 - Accompagnement et Coaching/Conseil générique

Phase 3 - Accompagnement personnalisé

Initiée au quatrième trimestre 2007, elle est entrée en 2008 dans sa phase de pleine réalisation :

- La **phase 1** qui concernait l'étude cartographique des besoins des entreprises agroalimentaires, planifiée début 2008, a été effectuée avec l'appui de la société Cohésium.

Il en ressort que les trois quarts des entreprises agroalimentaires ont moins de 20 personnes et près de 90 % moins de 50 personnes.

D'autre part, il existe au sein de ce tissu entrepreneurial très dense une volonté et une nécessité de développement très marquées. La structure organisationnelle de ces entreprises montre cependant une difficulté à affecter les ressources humaines nécessaires à l'identification et la levée des freins de leur expansion d'une part, et à intégrer les informations et les techniques conduisant à la mise au point de nouveaux produits et à la conquête de nouveaux marchés, d'autre part. L'impact d'une bonne pro-activité et d'une forte réactivité (en temps réel) aux besoins émergents des marchés accentue encore le besoin de ces petites structures d'être accompagnées dans leur stratégie de développement.

L'accompagnement spécifique des entreprises prévu à la **phase 2** a été engagé en intégrant l'ensemble des informations critiques, à la fois internes (audit) et externes (veille stratégique), en visant à répondre de manière pertinente aux configurations que prennent les objectifs stratégiques du décideur. Cette partie sera poursuivie et évaluée en 2009.

- Pour la **phase 2** qui concerne le coaching générique collectif, un marché de services a été attribué à la société Cohésium en automne. Sur base des informations sectorielles stratégiques (veille stratégique) et des besoins d'amélioration en interne de leur performance, cette société de consultance réalisera à l'attention des entreprises candidates un programme leur permettant de bénéficier d'une série de journées de coaching et de conseil collectif afin d'optimiser leur stratégie de développement sur les thématiques transversales suivantes, utiles à un nombre significatif d'entreprises :

- . management stratégique : stratégie d'entreprise, positionnement, projet d'entreprise, plan stratégique, définition d'objectifs, intégration des informations stratégiques pertinentes,...;
- . marketing : intégration des données du marché, analyse des tendances, positionnement gammes & produits, communication, développement commercial,...;

- . finance d'entreprise : prix de revient, analyse de coût, gestion financière, budget prévisionnel, tableau de bord, particularités financières en phase de croissance, sources de financement,...;
- . technologie des produits, aspects techniques et innovation : procédés de fabrication, emballages, additifs, logistique, conservation des produits, intégration des nouvelles technologies (process et produits) dans l'entreprise;
- . gestion des ressources humaines;
- . aspects réglementaires et standards de qualité.

Enfin, l'accompagnement spécifique des entreprises prévu à la **phase 3** a été engagé fin 2008.

Bilan de l'action en 2008

Nombre d'entreprises sensibilisées	250
Nombre de contacts établis (besoins identifiés)	73
Nombre de dossiers accompagnés	42

o **Implémentation d'actions pilotes TIC**

Une partie encore non négligeable des entreprises de notre région marque une certaine réticence à l'égard de ces technologies, il reste donc indispensable de poursuivre et amplifier nos initiatives en la matière.

L'année 2008 n'a pas été consacrée à la mise en œuvre de cette action. Des pistes de réflexion sont en cours pour développer l'action TIC non pas isolément mais en appui d'autres projets comme par exemple la valorisation des produits du terroir.

o **Accompagnement des entreprises au sein de l'espace Wallonie-Bruxelles-Flandre**

Le renforcement des relations d'affaires et des coopérations entre PME wallonnes, flamandes et bruxelloises constitue un enjeu non négligeable pour nos entreprises. La présente action propose un accompagnement des PME et TPE afin de pallier leur manque de temps, de moyens financiers et d'expérience en la matière. Amorcée en 2008, elle atteindra son régime de croisière à partir de 2009.

L'opération sera articulée autour de trois grands axes :

- l'organisation d'actions collectives (Salons sectoriels, rencontres de donneurs d'ordres);
- la mise en place d'un lieu d'échanges, d'expériences et de rencontres (Séances sectorielles, Speed-consulting);
- le développement d'outils de communication inter entreprises (Catalogue d'opportunités, newsletter).

Par ailleurs, la dynamisation du développement économique se conjugue également sur le plan transfrontalier avec des financements spécifiques au travers d'Interreg.

Après de nombreuses discussions et tractations au cours de l'année, le CTE (Centre Transfrontalier des Entreprises - Grensoverschrijdend Ondernemerscentrum voor Kmo's) a reçu l'approbation d'Interreg en décembre 2008. Il sera le service d'accompagnement de 16 partenaires économiques français, wallons et flamands. IDETA en est le chef de file.

Le CTE GO-KMO s'inscrit dans l'initiative communautaire INTERREG IV (volet France - Wallonie - Flandres) et bénéficie du soutien financier de l'Union européenne (FEDER), de la Région wallonne, du Conseil Général de l'Aisne, de la Province West-Vlaanderen, de la Province de Hainaut et des opérateurs eux-mêmes.

La particularité du projet proposé repose sur des actions transversales aux différentes filières qui seront soutenues et accompagnées et également sur des actions spécifiques et de proximité dont la construction, le paramédical, le numérique, l'agroalimentaire, les transports et la logistique, le génie mécanique, la plasturgie, le textile technique, les éco-entreprises,...

Son objectif est d'accompagner les PME du Nord Pas de Calais, de l'Aisne, des Ardennes, de la Flandre Occidentale, de la Flandre Orientale et de la Wallonie frontalière (Hainaut, Namurois et Luxembourg belge) souhaitant se développer de part et d'autre de la frontière franco-belge.

Les 7 actions qui seront menées par les CTE GO-KMO sont :

- Action 1 : Innovation
- Action 2 : TIC (Solutions Technologiques Transfrontalières)
- Action 3 : Encadrement des entreprises
- Action 4 : Rencontres transfrontalières
- Action 5 : Valorisation des savoir-faire et Salons
- Action 6 : Marchés publics
- Action 7 : Communication

Au cours de l'année 2008, le Centre Transfrontalier des Entreprises a concentré ses activités sur les actions suivantes.

Action 3. Encadrement des entreprises (Territoire IDETA)

Nombre d'entreprises accompagnées dans leur développement	38
Listings de contacts	13
Recherche de partenaires	3
Création de sociétés	2
Conseils fiscalité/réglementations (tva, lois sociales, ...)	9
Conseils dans le développement commercial	1
Conseils technologiques	1
Lieux d'hébergement pour une société	3
Utilisation de nos études sectorielles	6

Action 5. Valorisation des savoir-faire et Salons

Des entreprises de Wallonie picarde ont bénéficié d'un service d'accompagnement intégral que nous avons mis sur pied dans le cadre du Salon agroalimentaire Tavola/Courtrai/Mars 2008.

Chaque entreprise disposait d'un stand et a été intégrée dans une série d'évènements et initiatives promotionnelles.

Nombre d'entreprises accompagnées	8 (dont 3 pour le territoire IDETA)
-----------------------------------	-------------------------------------

Par ailleurs, la mise à jour d'un portail mettant en valeur les entreprises agroalimentaires (www.ctdic-filieres.com) a comme but de servir de vitrine pour permettre gratuitement aux entreprises de se faire connaître.

Ce projet est l'aboutissement et la mise à niveau du guide papier réalisé dans le passé avec le programme CTDIC (INTERREG IV).

Nombre d'entreprises présentes sur le portail	77 (dont 26 pour le territoire IDETA)
---	---------------------------------------

Le CTE a participé activement à l'organisation du 3ème Forum transfrontalier pour l'emploi qui s'est déroulé le 23 septembre 2008 à Tournai Expo dans le cadre de l'Eurométropole.

4. L'aide à la création d'entreprises

IDETA a confirmé en 2008 son soutien à La Maison de l'Entreprise S.A., structure en charge de l'accompagnement de porteurs de projets dans le cadre de la création d'entreprises. Ce soutien se réalise au travers d'un financement partiel et d'un préfinancement aux côtés du partenaire principal IDEA.

VIII. LES SERVICES AUX COMMUNES

I. Assistance aux communes en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire

Les missions exercées par IDETA en la matière sont prestées en sa qualité d'auteur de projet agréé pour ce qui concerne les plans communaux d'aménagement (PCA) ou dans le cadre de conventions d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

En 2008, le Pôle Développement Territorial s'est principalement consacré aux projets annoncés dans le Plan stratégique à savoir :

o Plan communal d'aménagement «Quatre Vents» à Ellezelles - ZAE

IDETA est auteur de projet pour la réalisation de ce plan communal d'aménagement dérogatoire, dont le périmètre est inclus dans le Parc naturel du Pays des Collines.

Tout en veillant à préserver le caractère paysager de la zone, le PCAd des «Quatre Vents» à Ellezelles vise à mieux adapter les périmètres de chaque zone d'affectation aux réalités topographiques et aux conditions de viabilisation et de distribution de la Zone d'activités économiques. L'analyse de la situation existante et l'esquisse d'aménagement ont été approuvées par le Collège en 2008.

L'approbation définitive du PCA est prévue pour fin 2009 - début 2010.

o Plan communal d'aménagement «Quartier Beaubourg»

IDETA est auteur de projet pour la réalisation de ce PCA dérogatoire. Il représente des enjeux très importants pour la Commune et ce notamment, en raison de sa localisation au centre du village d'Ellezelles.

Il s'agit pour ce PCAd de rectifier les périmètres de la zone agricole et de la zone d'habitat rural en vue d'adapter leurs limites aux contraintes physiques et fonctionnelles du site. Concrètement, les objectifs poursuivis sont les suivants :

- permettre l'implantation d'une infrastructure d'accueil pour les nombreuses associations très actives dans le village;
- structurer l'extension du centre sportif;
- répondre à la pression foncière par un renforcement de la dynamique locale pour l'accueil des jeunes ménages, aînés et personnes économiquement faibles.

La réalisation de ce Plan a été initiée en 2005. Un avant-projet a été réalisé et approuvé par le Conseil Communal en mai 2007. Le projet de PCA a, quant à lui, été approuvé en février 2008 par le Conseil Communal. L'adoption définitive du Plan est prévue pour le premier semestre de 2009.

- **Plan communal d'aménagement «Dendre Sud» à Lessines**

Le quartier «Dendre Sud» se situe à proximité du centre de Lessines, classé en zone d'intérêt culturel, historique et/ou esthétique. Autrefois occupé par l'usine de flaconnage Amphabel, aujourd'hui démantelée, son occupation présente à la fois des logements, des moyennes surfaces commerciales, des zones de friche, des zones d'espaces verts. Les enjeux du réaménagement de ce quartier sont très importants, notamment du point de vue des liaisons avec les quartiers environnants et le centre ville, de la mise en valeur du patrimoine architectural et des berges de la Dendre. Ces enjeux joueront d'une manière durable sur l'attractivité de la Commune.

Le Pôle Développement Territorial a en charge une mission d'auteur de projet dévolue à IDETA et conduit donc le plan d'aménagement suivant les objectifs de recentrage urbain par la densification de l'habitat en centre-ville, de la rénovation du site d'activités économiques désaffecté et sa réaffectation à de l'habitat et des aménagements des abords de la Dendre.

L'année 2008 a vu se réaliser l'avant-projet qui a été approuvé par le Conseil Communal en décembre 2008. L'adoption définitive est prévue pour fin 2009-début 2010.

Par ailleurs sont venues s'adjoindre en cours d'année les projets suivants :

- **La mise en œuvre d'un périmètre de remembrement urbain à Ville-Pommeroeul (Bernissart)**

Les anciens établissements Battard constituent un chancre peu attractif pour le centre du village de Ville-Pommeroeul.

Le désir de la société Colruyt, propriétaire du site, de reconverter les établissements en lotissement, la volonté de la Commune de Bernissart de valoriser l'image du centre de Ville-Pommeroeul, associés à la situation des établissements en Zone d'activités économiques mixte au plan de secteur, ont conditionné la mise en œuvre d'un périmètre de remembrement urbain. Ce dernier permettra de déroger au plan de secteur et de mettre en œuvre le projet.

C'est dans ce cadre que l'Intercommunale a, tout au long de l'année 2008, presté une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

- **La réalisation d'un dossier de reconnaissance dans le cadre du projet d'extension de l'entreprise GALACTIC à Escanaffles (Celles)**

L'entreprise GALACTIC est implantée au cœur du village d'Escanaffles, ses infrastructures prenant appui sur les anciennes installations liées à la sucrerie.

Leader mondial dans son secteur d'activité, elle est spécialisée dans la production d'acide lactique et emploie aujourd'hui une centaine de personnes en Belgique. Afin de diversifier ses activités (notamment via la production de PLA, plastique biodégradable), elle désire étendre ses implantations actuelles.

De l'activité sucrière subsistent aujourd'hui les bassins de décantation qui ne font pour l'instant l'objet d'aucune réaffectation : ils sont en effet situés en zone agricole au plan de secteur. En concertation avec les autorités communales de Celles, les responsables de la société envisagent de réaliser l'extension de l'usine sur ces anciens bassins. Une dérogation au plan de secteur est dès lors nécessaire. Cette dérogation peut être obtenue pour l'extension d'une entreprise existante moyennant le respect d'une procédure qui nécessite l'introduction auprès de la Région wallonne d'une demande de reconnaissance comme Zone d'activités économiques. Cette demande de reconnaissance est réalisée dans le cadre de l'application de l'article 111 du CWATUP.

Dans ce contexte, l'Intercommunale a été sollicitée par la Commune et la société GALACTIC afin de réaliser le dossier de reconnaissance de la zone, nécessaire à l'obtention de cette dérogation. Réalisé au sein du Pôle Développement Territorial, ce document s'est attaché à mettre en évidence les principaux enjeux du projet et à fournir un état des lieux du site actuel, justifiant ainsi du bien-fondé de la future extension.

Le dossier a été transmis à la Commune de Celles et à l'entreprise GALACTIC à la fin du mois de novembre 2008, puis communiqué à la DGO6 du Service Public de Wallonie en vue de l'approbation d'un périmètre de reconnaissance au début du mois de décembre 2008. L'obtention de la dérogation pourrait intervenir durant le premier semestre 2009.

Budget versus réalisé

	Budget 2008	Facturé 2008
Assistance aux communes	18.000	36.660

o Plate-forme d'échange de bonnes pratiques en matière d'aménagement du territoire

Les outils planologiques sont complexes et en constante évolution. Afin de soutenir les communes dans leur choix et dans leur mise en œuvre, IDETA a organisé, lors de l'année 2008, deux rencontres - débats d'une demi-journée sur des thématiques relatives à l'aménagement du territoire.

La première rencontre s'est déroulée en juin et était consacrée à la mise en œuvre des ZACC. La seconde, qui traitait des problématiques de mobilité au niveau communal a eu lieu en novembre.

I.2. Assistance aux communes en matière de développement rural

Comme le soulignait le plan stratégique 2008-2011, IDETA a été désignée comme auteur de projet pour le PCDR (programme communal de développement rural) de Pecq, de Péruwelz. L'attribution de marché s'est également confirmée pour la commune de Rumes en 2008.

Débutée en 2007, la mission d'auteur de projet pour le PCDR de Pecq s'est poursuivie en 2008 par la remise de l'analyse socio-économique. Cette année a largement été consacrée à la consultation et à la participation de la population via des séances d'information, des réunions de groupes de travail thématiques et par l'installation de la Commission Locale de Développement Rural, ainsi que son pendant spécialement réservé aux enfants de 5^{ème} et de 6^{ème} primaire.

La mission a débuté à Péruwelz en janvier. L'analyse socio-économique, première partie du programme, a d'ores et déjà été réalisée. Au second semestre, la commune de Rumes a également fait l'objet de la même analyse socio-économique.

Ces trois missions sont menées en collaboration avec la Fondation Rurale de Wallonie. Un contact régulier est également assuré avec l'équipe du Parc naturel des Plaines de l'Escaut pour les communes de Péruwelz et Rumes. En outre, en complément à la commande initiale, ces deux communes ont sollicité l'Intercommunale pour la réalisation d'un projet pilote d'Agenda 21 local conjointement à l'élaboration de leur PCDR.

Budget versus réalisé

	Budget 2008	Facturé 2008
PCDR	80.273	77.927

I.3. Assistance aux communes en matière de mobilité

L'assistance aux communes en matière de mobilité est utilement alimentée par le Schéma d'Accessibilité et de Mobilité au niveau de la Wallonie picarde qui doit servir de toile de fond (voir supra).

A l'échelle locale, IDETA a assuré un suivi des Plans Communaux de Mobilité à l'étude à Brugelette, Enghien et Péruwelz. Dans les trois cas, l'Intercommunale a été associée au Comité de suivi, permettant ainsi d'assurer le lien entre les stratégies et projets régionaux et locaux.

Le Pôle Développement Territorial a aussi été sollicité dans le cadre de la problématique de l'accessibilité à Paradisio. La multiplicité des opérateurs devant intervenir dans la recherche d'une solution rendait indispensable la prise en charge de ce rôle de pilote assumé par l'Intercommunale durant le premier semestre 2008. L'étude de l'amélioration de l'accès à Paradisio a fait l'objet de nombreux contacts entre les autorités locales et régionales, leurs administrations respectives et la direction du Parc. Des difficultés locales n'ont toutefois pas permis à cette démarche d'aboutir.

En matière de formation, la plate-forme d'échange des bonnes pratiques du second semestre a été consacrée à la présentation des outils de mobilité à disposition des administrations locales sous l'intitulé «La mobilité : comment intervenir à l'échelle locale ? Des outils, des exemples». Cette matinée d'échange était destinée aux mandataires et aux agents communaux (cfr. supra).

I.4. Assistance aux communes en matière de Tourisme

I.4.a. Clôture de projets dont les projets européens dans le cadre du Phasing out

Les dossiers principalement concernés sont :

- Le développement et la valorisation du parc d'Enghien au travers de la réalisation de deux infrastructures d'accueil événementielles indoor et outdoor (couverture de la cour des Acacias, création d'une scène de spectacle sur l'étang du moulin). L'année 2007 a vu l'aboutissement du projet de la scène de spectacle extérieur sur l'étang du miroir. Par ailleurs, la concession du golf au secteur privé, en vue de développer, au sein du parc, un parcours 18 trous permettra d'adjoindre ainsi à Enghien une compétence paysagère complémentaire et une nouvelle dynamique d'exploitation.
- La valorisation et la restauration de l'Hôpital Notre Dame à la Rose – un budget de 1,8 millions d'euros a été récupéré en fin de programmation européenne.

Le projet comportait la restauration et la scénographie partielles du quadrilatère ainsi que la restauration des bâtiments de ferme.

Les travaux de restauration se sont poursuivis dans l'objectif d'ouvrir aux visiteurs une nouvelle aile scénographiée (pharmacie et cuisine) en 2008, de réaliser les travaux d'aménagement intérieur pour permettre l'organisation d'expositions temporaires dans la grange et d'accueillir l'administration du centre culturel de Lessines dans les écuries.

- La poursuite de la structuration du circuit d'interprétation du cœur historique de Tournai

L'année 2008 marque le lancement d'un vaste projet de structuration marketing de la destination Tournai, qui aboutira en 2009 : positionnement image, plan d'actions marketing, restructuration des produits touristiques, nouvelle charte graphique, programmation du nouvel espace d'accueil des visiteurs sont les principaux volets de cette mission impliquant une coordination Ville/intercommunale ainsi que le suivi de plusieurs cabinets conseil et d'architectes.

I.4.B. Démarrage des projets Convergence 2007-2013

Pour respecter les échéances européennes et garder la maîtrise technique des projets, la mise en place des équipes, le lancement des procédures et le démarrage des projets ont largement été anticipés.

3 sites sont principalement concernés :

- **Tournai : revitalisation du quartier cathédral et restauration de la cathédrale (hors Convergence).**

Pour anticiper la mise en œuvre du vaste projet de revitalisation du quartier cathédral, IDETA dans son rôle de coordinateur a favorisé, avec les différents partenaires :

- la mise en place d'un accord cadre (3 millions d'euros par an pendant 7 ans) pour la restauration de la cathédrale selon une programmation visant à la rendre au plus tôt à ses fonctions culturelle, culturelle et touristique ;
 - la structuration du produit touristique « chantier vivant » en vue de valoriser les travaux de restauration et d'en faire un produit d'appel pour la ville de Tournai ;
 - le lancement des études pour la mise en lumière et scénographie intérieures de la cathédrale ;
 - la mise en place des équipes, la coordination de la communication et la réflexion sur les outils de communication du projet.
 - la structuration marketing de la destination Tournai qui aboutira en 2009 : positionnement image, plan d'actions marketing, structuration des produits touristiques, nouvelle charte graphique.
- **Restauration et valorisation touristique de l'Hôpital Notre Dame à la Rose - Lessines**

Dans la continuité des travaux de restauration et de valorisation de l'Hôpital Notre Dame à la Rose initiés en 2001, IDETA dans son rôle de maîtrise d'ouvrage déléguée est venu en appui de la Région wallonne et de la Ville pour établir un programme et entamer les dernières phases visant à achever au plus tôt les travaux de restauration de l'Hôpital Notre Dame à la Rose au moyen des fonds européens. Cette accélération des travaux devrait permettre de «libérer » le site en 2012.

- **Revitalisation du cœur de ville de Péruwelz**

Dans un souci d'anticipation des délais de mise en œuvre, IDETA a apporté son soutien pour le cadrage du projet d'aménagement du centre ville de Péruwelz en partenariat avec la Ville et le Service Public de Wallonie – DGO1.

I.4.c. Développement et mobilisation de moyens à l'équipement touristique

Durant l'année 2008, différents projets à l'équipement touristique ont été élaborés avec la perspective d'obtenir également des subventions pour leur mise en œuvre :

- A Ellezelles, valorisation touristique du sentier de l'étrange : 55.000 € dont 80 % de subsides obtenus ;
- A Flobecq, aménagement de la liaison jardin et bâtiment de la Maison des Plantes médicinales à Flobecq : 85.000 € dont 80 % de subsides obtenus ;
- A Silly, aménagement de la Maison de Normandie : 20.000 € dont 80 % de subsides obtenus ;
- A Chièvres, audio guidage du Musée de la vie rurale : 32.500 € dont 80 % de subsides obtenus ;
- A Bernissart, valorisation du cran des Iguanodons et des abords du musée à Bernissart : 300.000 €

I.5 Gestion des participations au profit des communes

I.5.A. Contexte

Le secteur participations a pour objet de fédérer les intérêts des villes et communes associées au secteur, principalement dans le secteur de l'énergie, d'assurer la gestion des participations locales, d'assurer le suivi des participations de l'IPFH qui assure désormais la gestion des participations européennes, fédérales et régionales dans le secteur de l'énergie et de redistribuer annuellement un revenu stable aux villes et communes du secteur.

Le secteur comporte quatre sous-secteurs : électricité, gaz, signaux analogiques et numériques et récemment l'énergie durable.

Pour rappel, la création du sous-secteur "énergie renouvelable" doit permettre, à terme, d'atteindre un équilibre global de revenus pour les villes et communes au sein des 4 sous-secteurs dans une période où la libéralisation apporte des perspectives de revenus moins favorables dans les sous-secteurs gaz et électricité, tandis que le sous-secteur des signaux analogiques et numériques connaît une profonde mutation au niveau wallon.

La proposition de prise de participation à l'IPFH (Intercommunale de Financement du Hainaut) dont le projet déposé fin 2007 visait le regroupement des participations énergétiques autres que locales au niveau du Hainaut a été examinée à plusieurs reprises en 2008.

Techniquement, cette opération relativement complexe consistait principalement à céder nos différentes participations dans le secteur de l'énergie à l'IPFH ainsi que les emprunts contractés pour leur acquisition avec en contrepartie une participation en IPFH.

L'opération s'est finalisée lors de l'Assemblée Générale de décembre 2008 avec un effet rétroactif sur les comptes au 1.1.2008.

Les comptes du secteur présentent donc déjà en 2008 des modifications substantielles au niveau du bilan et du compte de résultats.

En matière d'énergie, l'année 2008 a été marquée incontestablement par la modification des décrets relatifs à l'organisation des marchés du gaz et de l'électricité prévoyant principalement la montée en puissance d'emblée des communes dans le capital des GRD à 70% et à 75% à l'horizon de 2018.

La masse financière devant être dégagée pour permettre de faire face à ces nouvelles obligations était énorme à priori et différents scénarios ont été envisagés en 2008 afin de trouver les moyens adéquats. Les décisions en la matière seront finalisées et mises en œuvre dès l'ouverture de l'exercice 2009.

Si l'on se réfère au plan stratégique 2008-2010 du secteur participations, les événements et projets importants annoncés pour la période 2008-2010 étaient au nombre de trois dont :

- la création et la prise de participation dans la filiale ELSA, société dont l'objet social sera le développement, la construction, l'exploitation et le démantèlement d'installations de production d'électricité à partir d'énergie éolienne, la vente d'électricité issue de telles sources d'énergie renouvelable ainsi que la vente de tous les produits y associés.
- la prise de participation dans la structure Electrabel Green Partnership Wallonie.
- la réaffectation du boni de cession d'IGEHO en IDETA.

Le contexte et les enjeux évoluant très vite dans le domaine de l'énergie, les actions principales de 2008 ont été réorientées :

- le dépôt de demandes de permis de parcs éoliens à Leuze et Ath-Silly a été réalisé. Les montages financiers et opérationnels restent ouverts au regard du nombre d'interlocuteurs nouveaux sur le marché et de la création de mécanismes spécifiques à la matière. Sur base des contacts avec le facilitateur éolien de la Région wallonne, l'adhésion à la fédération EDORA (Fédération de l'Energie d'Origine Renouvelable et Alternative) a été réalisée dans le cadre d'une réflexion sur la mise en œuvre optimale des permis qui pourront nous être accordés.
- La prise de participations en EGPW n'a pu aboutir faute d'adhérents. Cette structure destinée au financement de projets éoliens a été abandonnée.
- Le boni de cession de la câblo-distribution a été placé conformément aux décisions intervenues en attente d'investissements dans le secteur de la production d'énergie renouvelable. La rentabilité de produits de placements avec ou sans risque s'est toutefois effondrée au cours de cette année limitant les produits d'intérêts.

I.5.B. Analyse par sous-secteur

II.1. Sous-secteur Electricité

Le résultat de l'exercice se clôture par un bénéfice de 3.877.091 € composé principalement de l'acompte sur dividende de l'IPFH (prélevé sur le secteur IVA). De ce montant, 3.800.000 € seront redistribués aux communes selon le tableau de répartition ci-joint.

COMMUNES ASSOCIEES	Dividende TOTAL	PREVISIONS
ANTOING	79.001,04	76.500,00
ATH	477.393,08	483.000,00
BELOEIL	147.485,47	145.000,00
BERNISSART	106.686,05	104.500,00
BRUGELETTE	56.207,13	56.000,00
BRUNHAUT	71.298,15	69.500,00
CELLES	26.363,70	25.000,00
CHIEVRES	84.065,99	82.000,00
ELLEZELLES	31.244,12	30.000,00
ENGHIEN	181.614,55	182.500,00
FLOBECQ	60.300,84	60.000,00
FRASNES-LEZ-ANVAING	125.743,53	124.000,00
HENSIES	25.041,90	35.000,00
JURBISE	157.649,47	159.000,00
LENS	71.749,98	71.000,00
LESSINES	273.334,32	272.500,00
LEUZE-EN-HAINAUT	207.456,60	205.500,00
PECQ	26.028,71	24.500,00
PERUWELZ	176.236,45	172.500,00
SILLY	131.011,49	129.000,00
SOIGNIES	411.055,79	425.000,00
TOURNAI	873.031,64	868.000,00
Montant Total	3.800.000,00	3.800.000,00

Le résultat du secteur IVA (sous-secteur électricité logé en IPFH) est de l'ordre de 5,893 M€ et résulte :

- Du maintien des dividendes perçus en IEH suite à l'acquisition de nouvelles parts ;
- De l'augmentation des dividendes de Publi-T suite à la participation à l'augmentation de capital ;
- De l'obtention de dividendes plus importants suite à l'acquisition des « rompus » dans l'opération GDF-SUEZ ainsi que l'octroi d'un dividende exceptionnel ;
- De l'absence de dividende en SOCOFE suite à l'annulation de la prise de participations;
- D'une légère diminution de l'Allowance Public Partner en 2008.

II.2. Sous-secteur Gaz

Le résultat du sous-secteur gaz est de l'ordre de 453.000 €, représenté principalement de l'acompte sur dividendes issu du secteur IV.B. de l'IPFH (sous-secteur gaz logé en IPFH).

Le résultat en gaz est en forte baisse dans le secteur IV.B. de l'IPFH et est de l'ordre de 516.000 € suite à une diminution importante du dividende d'IGH et l'Allowance Public Partner négative en 2008.

Les dividendes annoncés s'établissent à 983.000 € dans le sous-secteur. Afin de garantir un revenu stable aux communes, il est prévu de prélever sur la réserve la différence entre le bénéfice à affecter et le dividende prévisionnel.

La répartition des dividendes entre les communes associées s'établit comme suit en 2008 :

COMMUNES ASSOCIEES	Dividende 2008	PREVISIONS
ANTOING	7.684,96	4.581,57
ATH	6.214,29	4.192,25
BELOEIL	25.184,03	17.311,47
BERNISSART	17.876,58	12.370,78
BRUGELETTE	2.287,08	25,06
CHIEVRES	7.750,21	6.239,68
ENGHIEN	86.334,13	91.448,60
ELLEZELLES	2.209,03	1.479,77
FLOBECQ	6.171,60	5.085,90
LESSINES	189.998,82	202.744,60
LEUZE-EN-HAINAUT	105.865,26	113.499,73
PERUWELZ	19.407,48	11.497,56
TOURNAI	506.016,54	512.523,03
Montant Total	983.000,00	983.000,00

II.3. Sous secteur signaux analogiques et numériques

Le montant du dividende exceptionnel de 2007 d'IGEHO d'un peu moins de 21 M€ a été placé sans risque et a généré des intérêts à redistribuer aux communes de 517.411 €.

Par ailleurs, la provision constituée par IGEHO au titre de garantie de bonne fin a été transférée dans les comptes d'IDETA fin 2008.

Comptablement, la reprise de provisions donne lieu à un nouveau dividende exceptionnel de l'ordre de 7M€ pour l'année 2008. Même si ce montant doit être considéré comme une garantie de bonne fin, l'argent est à disposition de l'intercommunale dans le cadre de ses placements.

La distribution de dividendes s'établit à 500.000 € et est ventilée comme suit :

	Nombre d'abonnés au 31.12.2006	Prévision de dividende 2008	Dividendes 2008
ANTOING	2.879	14.724	14.819
ATH	9.812	50.180	50.503
BELOEIL	4.983	25.484	25.648
BERNISSART	3.989	20.400	20.532
BRUGELETTE	1.089	5.569	5.605
BRUNEHAUT	2.648	13.542	13.630
CELLES	1.689	8.638	8.693
CHIEVRES	2.163	11.062	11.133
ELLEZELLES	1.677	8.576	8.632
ENGHIEN	4.350	22.247	22.390
FLOBECQ	1.124	5.748	5.785
FRASNES	3.603	18.426	18.545
LENS	1.217	6.224	6.264
LESSINES	6.536	33.426	33.641
LEUZE	4.777	24.430	24.588
MT DE L'ENCLUS	1.013	5.181	5.214
PECQ	740	3.784	3.809
PERUWELZ	5.889	30.117	30.311
RUMES	1.897	9.702	9.764
SILLY	2.445	12.504	12.585
SOIGNIES	7.275	37.206	37.445
TOURNAI	25.347	129.629	130.464
T O T A L	97.142	496.800	500.000

II.4. Sous-secteur Energie Durable

Le sous-secteur énergie durable a été créé récemment avec un objet social correspondant au secteur Participations mais orienté sur les sources d'énergie durable et en particulier l'éolien.

L'année 2008 a été consacrée à la préparation des dossiers techniques et au dépôt des permis pour deux des trois projets identifiés, a savoir le parc de Leuze et Ath-Silly.

A défaut d'obtention des permis à la clôture de l'exercice, aucun montant n'a été investi dans le sous-secteur en 2008.

IX. Les autres services de l'Intercommunale

1. En matière de Tourisme

1.A. Accompagnement des opérateurs publics, associatifs et privés

En parallèle à l'ingénierie de projets, le secteur Tourisme de l'Intercommunale a également accompagné les opérateurs touristiques publics, associatifs et privés dans leur démarche de développement, de réalisation de projets ou de mobilisation de moyens, comme par exemple :

- la mise en œuvre du volet tourisme du programme Leader + du Parc naturel du Pays des Collines ;
- l'expertise sur des projets d'investissements privés
- le renforcement de la scénographie de la Maison du Parc naturel des Plaines de l'Escaut
- la réflexion sur l'implantation du Musée de la Route sur le site Mahymobiles
- la structuration du produit touristique de Bernissart ;
- l'acquisition d'un système d'audio-guidage pour le musée de la Vie rurale de Huissignies
- la réalisation d'une signalétique complémentaire dans quelques communes,...

Par ailleurs, le secteur Tourisme apporte son expertise et ses recommandations auprès d'opérateurs privés que ce soit en matière d'hébergements (rural, hôtellerie, ...), de loisirs (centre des sports nature, golf, remise en forme, ...), de patrimoine ou d'événements.

Il clôturait également le Centre d'Ingénierie Touristique du Hainaut (CITH), GIE composé des intercommunales de développement économique et de la Fédération du Tourisme de la Province de Hainaut (FTPH) dont la vocation principale était de gérer un fond de promotion durant la période de programmation européenne.

Il a par ailleurs fortement contribué à la mise en place du Centre d'Ingénierie Touristique de Wallonie (CITW), GIE composé des cellules d'Ingénierie Touristique Wallonne. Ce centre, présidé par IDETA, est orienté vers l'ingénierie de projets et le développement des partenariats public/privé (PPP).

1.B. La valorisation de filières touristiques

Au niveau du développement, de la valorisation et de la mise sur le marché des filières, les actions ont été portées principalement sur les filières suivantes :

- **Les attractions, et plus particulièrement la cible des groupes adultes et des groupes scolaires.**
 - Sur la cible groupes adultes, 5 actions principales ont été menées :
 - Le montage de nouveaux produits et une meilleure sélection pour correspondre au mieux aux besoins du marché, en étroite collaboration avec les opérateurs.
 - La réalisation du catalogue groupes 2009 en coédition avec la Maison du Tourisme de la Picardie belge pour faire valoir l'identité de la Wallonie picarde (6.000 exemplaires).
 - Le démarchage par une commerciale sur le marché flamand.
 - Sur la cible groupes scolaires, 4 actions principales ont été menées :
 - L'actualisation de l'offre et son enrichissement (285 animations pédagogiques)

- La gestion du site Internet dédié : www.sortie-scolaire.be et www.klasuitstap.be
 - La continuation de la promotion des sites Internet via les flyers et les affiches diffusées dans le réseau de présentoirs et lors du Salon de l'Education à Namur ; prêt du stand lors d'événements spécifiques.
 - La qualification de l'offre d'hébergements pouvant accueillir les groupes scolaires
- **La randonnée, et plus particulièrement les activités pédestres (500 Kms), équestre (300 Kms) et VTT (200 Kms).**

2007 est l'année de clôture du dossier Interreg III. Les dernières actions menées dans la continuité de la mise en marché de cette filière et dans le cadre d'Interreg III sont :

1. La gestion du site portail transfrontalier randonnée : www.rando-nature.eu qui consolide les bases de données et les sites dédiés des partenaires.
 2. Le développement de produits randonnée et leur commercialisation sur le marché français par le tour-opérateur France Randonnée : 6 produits.
 3. L'actualisation et la gestion du site web dédié : www.rando-nature.be : 16.580 consultations sur l'année.
 4. La gestion et l'évolution du schéma directeur de la randonnée (100 circuits, 1.000 kilomètres).
 5. La vérification et l'adaptation des tracés GPS en adéquation avec la cartographie des 100 circuits (1.000 kilomètres)
 6. Le montage du dossier de l'implantation de chaque balise (géo localisation + photo) dans un but de gestion informatisée du système d'entretien.
 7. La définition d'un système d'entretien du réseau randonnée (chemins et balises) et la mobilisation de moyens pour les communes volontaires en vue de bénéficier d'agents Wallo'net pour l'entretien de leur propre réseau.
 8. La diffusion et la vente dans le réseau des OTSI et attractions des pochettes rando.
 9. L'élaboration d'un CSC en vue du lancement d'un schéma directeur du vélo à l'échelle de la Wallonie picarde.
- **La gestion de l'offre réceptions et séminaires, loisirs, hébergements et restaurants**
- Les actions ont porté sur :
- b. L'actualisation de l'offre
 - c. La gestion des rubriques Web
 - d. L'intégration de l'offre loisirs dans des actions de promotion commune et de commercialisation.
 - e. La découverte, la qualification et l'intégration de l'offre de la Maison du Tourisme de la Picardie belge.

o **La gastronomie (producteurs et restaurants)**

La filière gastronomie est une filière amenée à se développer en lien avec l'industrie agroalimentaire, les producteurs et restaurants de la région.

Des premières actions pilote ont été menées dans le Parc naturel du Pays des Collines à travers notamment les moyens Leader + :

1. le packaging et conseil en marque de produits pour 5 producteurs
2. l'élaboration d'une identité Pays des Collines à travers ses produits du terroir
3. la constitution d'une gamme de coffrets cadeau constitués de produits locaux en vue d'installer des coopérations entre producteurs, d'amorcer une identité de terroir et une commercialisation conjointe de produits.
4. le mailing d'une offre spéciale fêtes de fin d'année auprès de 6.000 entreprises de la région.

o **La filière événementielle**

Des premières réflexions ont par ailleurs été menées en vue de structurer prochainement la filière événementielle en lien avec les secteurs culturels et économiques.

2. Le soutien aux parcs naturels

Conformément à l'article 4 des statuts précisant l'objet de l'association, l'Intercommunale met à disposition de la Commission de gestion des Parcs naturels des Plaines de l'Escaut et à la Commission de gestion du Parc naturel du Pays des Collines, les moyens techniques, financiers et humains nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

Le secteur « Parcs Naturels » et l'organe de gestion y associé veillent à respecter l'autonomie de gestion et à se limiter à son objet.

Nous reportons donc le lecteur aux rapports des Commissions de gestion respectives des deux parcs pour les faits marquants et le bilan des activités de l'année 2008.

X. La communication

Conformément à ce que stipulait le plan stratégique 2008-2010, la montée en puissance de la communication d'IDETA s'est poursuivie à bon rythme et via plusieurs canaux complémentaires.

Communication autour des projets

La présentation systématique des projets au grand public dont les riverains bien qu'elles soient imposées dans certains cas par la législation est une démarche volontariste de l'Intercommunale afin d'organiser la transparence dans la gestion des projets.

Par ailleurs, les grands projets d'infrastructures (crématorium, réhabilitation de l'ancienne sucrerie de Frasnes, pose de la première pierre du nouveau centre d'entreprises de Tournai Ouest Trieu du Progrès, la mise en œuvre de la crèche), ont été autant d'occasion de communiquer sur les réalisations de l'Intercommunale en 2008.

En ce qui concerne les projets et procédures, l'Intercommunale a procédé en 2008 à la rédaction et à l'envoi de nombreux communiqués et dossiers de presse, et à l'organisation de points-presse et réunions publiques d'information (généralement précédés de l'envoi de feuillets d'information toutes-boîtes).

Les principaux projets et dossiers visés par ces moments et supports de communication sont :

- le projet Alpha et Omega;
- le projet de Zone d'activités Polaris;
- le projet de Zone d'activités d'Ath-Ghislenghien III;
- le Crématorium;
- le Parc éolien Elsa;
- la construction de nouveaux halls relais à Ghislenghien;
- la visite d'anciens ingénieurs de l'AILG;
- le Parc d'activités Orientis;
- les projets Convergence;
- le plan de restockage ZAE;
- le projet de réaffectation de la Sucrierie de Frasnes;
- le Schéma d'accessibilité et de mobilité de Wallonie picarde;
- la première pierre du Trieu du Progrès.

Plusieurs événements ont également permis de mettre en avant l'action d'IDETA, comme la présentation réalisée à l'occasion du Forum de projets du CHOQ, d'une journée de formation de la CSC, ou encore lors de forums éoliens où l'Intercommunale a présenté ses projets de parcs éoliens en lien avec les Zones d'activités économiques.

En matière de promotion des chantiers, des panneaux ont été réalisés pour différents chantiers, sur base d'une nouvelle charte graphique.

Commercialisation

Diverses insertions publicitaires ont été réalisées pour la promotion du Parc Qualitis, notamment au travers du magazine New Business (accompagné d'un rédactionnel), et le supplément du magazine Trends à l'occasion du MIPIIM 2008 ou encore dans Made in Belgium (édition néerlandophone). Ce dernier guide s'adresse principalement aux dirigeants d'entreprises. Il aborde toute une série de sujets : les formalités à la création, le financement ou encore les différentes aides publiques.

Par ailleurs le répertoire des entreprises implantées dans les Zones d'activités économiques qui présente au travers d'une fiche signalétique l'ensemble des sociétés de nos Parcs d'activités est un outil promotionnel régulièrement mis à jour et distribué à l'occasion des séances Business Club.

La plaquette de présentation, ainsi que le CD-Rom de présentation et le site web du Parc Qualitis (www.qualitis.be) ont également été finalisés début 2008 par la société Cohésium, pour parachever le dispositif de promotion du Parc d'activités Qualitis (Enghien).

En matière de Tourisme, la commercialisation a été menée à travers 3 actions ciblées :

- L'aide au montage de produits (18 produits), avec les opérateurs dans différents secteurs d'activités.
- Le démarchage commercial sur le marché flamand.

Outils de communication

Inscrite pour 2008 dans les objectifs du plan stratégique 2008-2010, la refonte complète du site www.ideta.be a accusé un certain retard : afin de bénéficier d'économies d'échelle et de multiplier les synergies et compatibilités au niveau web entre les sites institutionnels et touristiques de Wallonie picarde, il a en effet été décidé d'intégrer le marché «refonte du site web ideta.be» dans les appels d'offres que le Pôle Tourisme d'IDETA entendait lancer pour la restructuration complète de l'offre web (walloniepicarde.be, rando-nature.be, sorties-scolaires.be). Objectif fixé : mise en ligne des nouveaux sites en septembre 2009. En attendant cette échéance, 2008 a permis de prolonger les mises à jour du site existant, en y ajoutant un espace presse et actualités, un espace recrutements ainsi qu'un volet marché public.

Promotion, presse

Plusieurs actions ont été menées à destination du public «entreprises» d'IDETA :

- rédaction de 7 rédactionnels publiés dans la revue Commerce et Industrie (CCI);
- rédaction, présentation de brèves lors de 7 business clubs durant l'année 2008;
- préparation et présentation du Business Club plénier + relations presse le 14 octobre;
- conception, réalisation de 5 oriflammes destinés à promouvoir les axes de travail du Pôle Stimulation Economique d'IDETA;
- réalisation d'une fiche de promotion de la salle de réunion louée au sein du complexe de Natiss (Ghislenghien).

Enrichissement des contenus d'information et des bases de données

Dans le courant du premier semestre 2008, un marché a été lancé et a permis d'obtenir plus de 500 clichés aériens des Zones d'activités d'IDETA ainsi que des bâtiments du patrimoine d'IDETA qui y sont implantés. Mise à disposition de tout le personnel, et déjà utilisée dans de nombreux supports de communication, cette banque de vues aériennes a été réalisée par la société Globalview dans le cadre du cofinancement du programme Objectif Convergence.

Durant l'année 2008, la bibliothèque de la Maison du Tourisme s'est enrichie de nouveaux contenus et compte 10.000 photos indexées, 50 illustrations, une cartographie adaptable + 25 mini-cartes, une offre qualifiée de 800 équipements et 2.300 événements.

La base de données se compose :

- o de clients (2.000) et prescripteurs (230 autocaristes, 6.500 écoles, 1.000 associations/Comités d'Entreprises).
- o 170 prospects groupes (adresses récoltées suite à un concours organisé au salon de Gand)
- o 100 Fédérations des mutualités belges
- o 300 associations de randonneurs pédestres en Belgique
- o Près de 200 prospects rando sur le Nord de la France (adresses récoltées suite à un concours organisée au salon de la rando au Val Joly)

Evénements

2008 a été également l'élaboration et le lancement d'un concours photo au sein de la Maison du Tourisme durant une période de 6 mois. Ce concours a généré une vingtaine de participants et a permis de récompenser 7 photographes en coopération avec 16 opérateurs touristiques qui ont contribué par leur lot à l'intérêt de cette première édition et 2 partenaires presse pour la couverture médiatique.

L'organisation d'un voyage d'études destiné au Conseil d'administration a également subi un report, principalement dû à la faible réactivité des territoires contactés par l'Intercommunale. Cependant, il y a lieu de mentionner le fait qu'un déplacement a été organisé à Albi, fin janvier 2008, à destination notamment du Conseil d'administration d'IDETA (lire plus loin).

Les recherches d'une destination capable de réunir plusieurs thématiques traitées de manière qualitative et innovante (énergie, aménagement de ZAE, réhabilitation de centres urbains) se sont poursuivies avec pour objectif un voyage en septembre 2009.

Le 12 septembre, un voyage a été organisé dans la région carolorégienne (Musée de la photographie, Distillerie de Biercée, Bois du Cazier) à l'attention du personnel.

Le 7 novembre, une partie du personnel a pris le départ d'un jogging inter-entreprises, à Mons, organisé à des fins caritatives.

Editions

Les éditions concernent principalement le secteur Tourisme et comprennent :

- le guide touristique 2008 de la Wallonie picarde élaboré en association avec la Maison du Tourisme de la Picardie belge (100 000 exemplaires, 4 langues) diffusé via son réseau de présentoirs.
- La réalisation d'une nouvelle charte graphique pour le musée de l'Auto, Mahymobiles et sa déclinaison sur différents supports de communication (flyer, stand) et documents administratifs.
- La carte touristique de l'autoroute A8, élaborée en collaboration avec la Maison du tourisme de Roman País et l'Office du tourisme de Tournai, rééditée à 25.000 exemplaires en Français et 5.000 en Néerlandais, pour être diffusée à travers le réseau Rosalie et principalement sur les aires autoroutières de l'A8 mais également sur le marché lillois et de la région de Bruxelles.
- L'édition de deux cartes touristiques spécifiques au Pays des Collines, l'une pour identifier les ressources touristiques, l'autre pour promouvoir les produits du terroir, les restaurants et les hébergements
- La réalisation et la diffusion du catalogue groupes (80 pages, 2.500 exemplaires en français et 3.500 exemplaires en néerlandais).

Par ailleurs, en toute fin d'année 2008, l'Intercommunale a fait réaliser des calendriers faisant également office de carte de vœux, et voués à la promotion des projets et chantiers d'IDETA en Wallonie picarde.

Les principales actions ont porté sur :

- La diffusion de l'information sur base de mailing et, à terme, d'e-mailing ainsi qu'à travers la gestion du réseau Rosalie.
- La réalisation de la carte « Balades en Wallonie » sur la région du Pays des Collines, parue dans les quotidiens du groupe Vers l'Avenir.
- La promotion du concours photo de la Wallonie picarde (interview Plein la Vue sur No-Télé, double page de présentation et deux rappels dans le Courrier de l'Escaut, conférence de presse en partenariat avec No-Télé et le Courrier de l'Escaut), édition d'une affiche, d'un flyer ; conception et actualisation d'un blog dédié.
- La participation à la rédaction de 16 pages de communiqué dans le magazine « Pays du Nord » en partenariat avec la FTPH sur la thématique randonnée.
- L'organisation d'une conférence de presse au Fort Rouge pour annoncer la sortie des éditions 2008 de la Maison du Tourisme.
- L'organisation d'une conférence de presse à Nivelles pour annoncer la sortie de la Carte A8.
- La rédaction et l'envoi à la presse locale d'une dizaine d'autres communiqués de presse.
- L'élaboration d'un DVD images à destination des hôtels de haute gamme, OTSI et opérateurs de Wallonie picarde, en vue notamment de les sensibiliser aux belles images de la région et les inviter à le diffuser en boucle dans leur lieu d'accueil et d'information.
- L'élaboration d'un catalogue photo à destination des opérateurs pour les inviter à commander des affiches ou cartes postales de qualité et leur faire profiter de notre banque d'images, libre de droit, pour leurs usages spécifiques.

- L'élaboration d'une gamme d'affiches identitaires du Pays des collines (5 modèles).
- L'élaboration d'affiches touristique cartographique de localisation des principales attractions.
- L'élaboration d'affiches touristiques destinées à promouvoir la randonnée (3 modèles).
- Le suivi et la veille de communication sur les différents supports : brochures, sites web, guide touristique.

Par ailleurs, IDETA est venue en support de différents partenaires en matière de communication :

- Le Conseil de Développement de Wallonie picarde , pour lequel plusieurs actions ont pris corps en 2008 :
 - . la finalisation du logo et de la charte graphique avec la société Linéal;
 - . les corrections finales du Projet de Région Wallonie picarde 2025;
 - . la réalisation de bics, blocs-notes à l'effigie du territoire;
 - . la communication presse à l'occasion de réunions du Conseil et de la conférence des bourgmestres;
 - . la réalisation de drapeaux à l'effigie de la Wallonie picarde;
 - . l'information des chargés de communications et autres fonctions apparentées sur la charte graphique Wallonie picarde et les supports photographiques à disposition;
 - . l'organisation d'une conférence de presse et la rédaction du communiqué relatif à l'arrivée en Wallonie picarde de l'Eurométropole Language Academy (16/9).
- Le projet de revitalisation intégrée du Cœur de ville de Tournai, pour lequel de multiples préparations et actions ont été menées dans le courant de l'exercice 2008 :
 - . la rédaction d'un dossier de presse pour la désignation du lauréat du concours européen d'architecture;
 - . la présentation de l'Agence Michelin au public tournaisien;
 - . la présentation du projet aux commerçants du quartier visé;
 - . le lancement d'un marché de réalisation d'une charte graphique et d'un site web pour le projet).
- La participation au groupe de travail communication de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, chargé de lancer courant 2009 un marché de réalisation d'un logo, d'une charte graphique, d'un site web et d'une plaquette de présentation pour le GECT.
- La collaboration dans la confection du film d'entreprise célébrant les 20 ans d'Hocinvest, et à la communication presse liée à l'événement du 23 septembre 2008.
- La collaboration dans la préparation et la présentation de la clôture de l'Action Design 2008.

Modalités des droits de consultation et de visite des conseillers communaux des communes associées
(Décret du 27 mai 2004 modifiant le décret du 5 décembre 1996 relatif aux Intercommunales wallonnes en vue d'organiser le droit de consultation et de visite des conseillers communaux des communes associées).

Conformément à l'article 16, §1er, du décret du 5 décembre 1996 relatif aux Intercommunales wallonnes complété par le Décret du 27 mai 2004 :

«Les conseillers communaux des communes associées peuvent consulter les budgets, comptes et délibérations des organes de gestion des Intercommunales.

Les conseillers communaux des communes associées peuvent visiter les bâtiments et services de l'Intercommunale.

Sont exclus du bénéfice des droits de consultation et de visite visés aux alinéas précédents les conseillers communaux élus sur des listes de partis qui ne respectent pas les principes démocratiques énoncés, notamment, par la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, par les protocoles additionnels à cette convention en vigueur en Belgique, par la loi du 30 juillet 1981 tendant à réprimer certains actes inspirés par le racisme et la xénophobie et par la loi du 23 mars 1995 tendant à réprimer la négation, la minimisation, la justification ou l'approbation du génocide commis par le régime national socialiste pendant la seconde guerre mondiale ou toute autre forme de génocide.

Les modalités des droits de consultation et de visite visés aux alinéas précédents sont définies dans le Plan stratégique visé au paragraphe 3. La définition de ces modalités n'est pas suspensive de l'exercice des droits de consultation et de visite des conseillers communaux».

Consultation de documents.

Conformément au Décret du 7 mars 2001 relatif à la publicité de l'administration dans les Intercommunales wallonnes :

Art. 4. Le droit de consulter un document administratif d'une Intercommunale et de recevoir une copie du document consiste en ce que chacun, selon les conditions prévues par le présent Décret, peut prendre connaissance sur place de tout document administratif, obtenir des explications sur le sujet et en recevoir communication sous forme de copie.

Pour les documents à caractère personnel, le demandeur doit justifier d'un intérêt.

Art. 5. La consultation d'un document administratif, les explications y relatives ou sa communication sous forme de copie ont lieu sur demande. La demande indique clairement la matière concernée et, si possible, les documents administratifs concernés et est adressée par écrit au Conseil d'administration de l'Intercommunale même si celle-ci a déposé le document aux archives.

Lorsque la demande de consultation, d'explication ou de communication sous forme de copie est adressée à une Intercommunale qui n'est pas en possession du document administratif, celle-ci en informe sans délai le demandeur et lui communique la dénomination et l'adresse de l'autorité administrative qui, selon les informations dont elle dispose, est détentrice du document.

L'Intercommunale consigne les demandes écrites dans un registre, classées par date de réception.

Art. 6. Sans préjudice des autres exceptions établies par la loi ou le Décret pour des motifs relevant de l'exercice des compétences de l'autorité fédérale, de la Communauté ou de la Région, l'Intercommunale peut rejeter une demande de consultation, d'explication ou de communication sous forme de copie d'un document administratif dans la mesure où la demande :

- 1° concerne un document administratif dont la divulgation peut être source de méprise, le document étant inachevé ou incomplet;
- 2° est formulée de façon manifestement trop vague;
- 3° concerne un avis ou une opinion communiquée librement et à titre confidentiel;
- 4° est manifestement abusive ou répétée;
- 5° peut manifestement porter atteinte à la sécurité de la population.

Le Conseil d'administration de l'Intercommunale peut rejeter une demande de publicité s'il constate que l'intérêt de la publicité ne l'emporte pas sur la protection de l'intérêt financier ou commercial de l'Intercommunale.

L'Intercommunale rejette une demande de consultation, d'explication ou de communication sous forme de copie d'un document administratif si la publication du document porte atteinte :

- 1° à la vie privée, sauf si la personne concernée a préalablement donné son accord par écrit à la consultation ou à la communication sous forme de copie;
- 2° à une obligation de secret instaurée par la loi ou le décret;
- 3° au caractère par nature confidentiel des informations d'entreprises ou de fabrication communiquées à l'Intercommunale.

Lorsque, en application des alinéas précédents, un document administratif ne doit ou ne peut être soustrait que partiellement à la publicité, la consultation, l'explication ou la communication sous forme de copie est limitée à la partie restante.

L'Intercommunale qui ne peut réserver de suite immédiate à une demande de publicité ou qui la rejette communique, dans un délai de trente jours de la réception de la demande, les motifs d'ajournement ou du rejet. En cas d'ajournement, le délai ne pourra jamais être prolongé de plus de quinze jours.

Art. 7. Lorsqu'une personne démontre qu'un document administratif d'une Intercommunale comporte des informations inexactes ou incomplètes la concernant, elle est tenue d'apporter les corrections requises sans frais pour l'intéressé. La rectification s'opère à la demande écrite de l'intéressé, sans préjudice de l'application d'une procédure prescrite par ou en vertu de la loi ou du Décret.

L'Intercommunale qui ne peut pas réserver de suite immédiate à une demande de rectification ou qui la rejette communique, dans un délai de soixante jours de la réception de la demande, les motifs de l'ajournement ou du rejet. En cas d'ajournement, le délai ne pourra jamais être prolongé de plus de trente jours.

Lorsque la demande est adressée à une Intercommunale qui n'est pas compétente pour apporter les corrections, celle-ci en informe sans délai le demandeur et lui communique la dénomination et l'adresse de l'autorité qui, selon ses informations, est compétente pour le faire.

Art. 8. §1er. Lorsque le demandeur rencontre des difficultés pour obtenir la consultation ou la correction d'un document administratif en vertu du présent Décret, il peut adresser à l'Intercommunale concernée une demande de reconsidération. Au même moment, il demande à la Commission d'accès aux documents administratifs visée à l'article 8 du décret du 30 mars 1995 relatif à la publicité de l'administration en Région wallonne d'émettre un avis.

La Commission communique son avis au demandeur et à l'Intercommunale concernée dans les trente jours de la réception de la demande. En cas d'absence de communication dans le délai prescrit, l'avis est négligé.

L'Intercommunale communique sa décision d'approbation ou de refus de la demande de reconsidération au demandeur et à la Commission dans un délai de quinze jours de la réception de l'avis ou de l'écoulement du délai dans lequel l'avis devait être communiqué. En cas d'absence de communication dans le délai prescrit, l'Intercommunale est réputée avoir rejeté la demande.

Le demandeur peut introduire un recours contre cette décision conformément aux lois sur le Conseil d'Etat, coordonnées par arrêté royal du 12 janvier 1973. Le recours devant le Conseil d'Etat est accompagné, le cas échéant, de l'avis de la Commission.

§2. La Commission peut également être consultée par l'Intercommunale concernée.

§3. La Commission peut, d'initiative, émettre des avis sur l'application générale du Décret relatif à la publicité de l'administration dans les Intercommunales wallonnes. Elle peut soumettre au Conseil régional wallon et au Gouvernement wallon des propositions relatives à son application et à sa révision éventuelle.

Art. 9. Lorsque la demande de publicité porte sur un document administratif incluant une oeuvre protégée par le droit d'auteur, l'autorisation de l'auteur ou de la personne à laquelle les droits de celui-ci ont été transmis n'est pas requise pour autoriser la consultation sur place du document ou pour fournir des explications à son propos.

Une communication sous forme de copie d'une oeuvre protégée par le droit d'auteur n'est permise que moyennant l'autorisation préalable de l'auteur ou de la personne à laquelle les droits de celui-ci ont été transmis.

Dans tous les cas, l'Intercommunale spécifie que l'oeuvre est protégée par le droit d'auteur.

Art. 10. Les documents administratifs obtenus en application du présent Décret ne peuvent être diffusés ni utilisés à des fins commerciales.

Toute personne qui a obtenu, en application du présent Décret, un document et qui le diffuse ou le laisse diffuser ou l'utilise ou le laisse utiliser à des fins commerciales est punie d'un emprisonnement de huit jours à un an et d'une amende de 26 à 100 francs ou d'une de ces peines seulement.

Art. 11. Les dispositions du présent Décret sont également applicables aux documents administratifs qui sont archivés par une Intercommunale.

Les Conseils d'administration et les membres du personnel de l'Intercommunale sont tenus d'apporter leur collaboration à l'application du présent Décret.

Art. 12. La délivrance d'une copie d'un document administratif peut être soumise au paiement d'une rétribution dont le montant est fixé par le Conseil d'administration de l'Intercommunale.

Les rétributions éventuellement demandées pour la délivrance de la copie ne peuvent en aucun cas excéder le prix coûtant.

Extrait du Procès-verbal du Conseil d'administration :

Le Conseil d'administration de l'Intercommunale IDETA du 9 novembre 2005 fixe, comme suit, les prix des copies des documents délivrables en vertu du Décret du 7 mars 2001 :

Pour les demandes bien ciblées dont les documents sont clairement identifiés par le demandeur :

- Pour les documents ayant une ancienneté d'un an maximum : 1 euro + frais de port pour les 10 premières copies. Au delà de 10 copies, 0,5 euro par copie supplémentaire.*
- Pour les documents ayant entre 1 et 5 ans d'ancienneté : 2 euros + frais de port pour les 10 premières copies. Au delà de 10 copies, 1,5 euro par copie supplémentaire.*
- Pour les documents ayant plus de 5 ans d'ancienneté : sur devis.*

Pour les demandes générales dont aucun ou peu de documents n'est (ne sont) clairement identifié(s) par le demandeur :

- *Sur devis.*

Les copies seront délivrées dès réception du paiement du demandeur.

Dans les cas nécessitant l'établissement d'un devis, une estimation sera faite et communiquée au demandeur. Les copies seront délivrées dès réception du paiement, par le demandeur, du montant estimé. Une facture sera ensuite dressée reprenant le montant réel, engendrant un paiement supplémentaire ou un remboursement du trop perçu.

Visites

Les visites des bâtiments et services de l'Intercommunale par les conseillers communaux des communes associées ont lieu sur demande. La demande indique clairement le ou les bâtiment(s) et/ou service(s) concerné(s) et est adressée par écrit au Président du Conseil d'administration de l'Intercommunale.

L'Intercommunale peut rejeter ou postposer une demande de visite d'un service ou d'un bâtiment dans la mesure où la demande :

- 1° est formulée de façon manifestement trop vague;*
- 2° peut manifestement porter atteinte à la sécurité du demandeur;*
- 3° peut perturber le bon fonctionnement du service ou du bâtiment.*

L'Intercommunale qui ne peut réserver de suite immédiate à une demande de visite ou qui la rejette communique, dans un délai de trente jours de la réception de la demande, les motifs d'ajournement ou du rejet.

IX. L'organisation générale (voir rapport consolidé)

X. Les comptes annuels 2008

XI. Annexes

1. Liste des adjudicataires

Conformément aux dispositions de l'article L1523-13, §3 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, en abrégé CDLD, tel que réformé par les décrets du Gouvernement wallon du 19 juillet 2006 – MB 23.08.06 – et du 9 mars 2007 – MB 21.03.07 – qui promulguent :

« la première Assemblée générale de l'exercice se tient durant le premier semestre et au plus tard le 30 juin et a nécessairement à son ordre du jour l'approbation des comptes annuels de l'exercice clôturé, lesquels intègrent une comptabilité analytique par secteur d'activité, ainsi que la liste des adjudicataires de marchés de travaux, de fournitures ou de services pour lesquels sont applicables toutes les dispositions obligatoires du cahier général des charges. Cette liste précise le mode de passation du marché en vertu duquel ils ont été désigné [...] ».

Considérant la loi du 24 décembre 1993 – MB 22.01.94 – relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services ainsi qu'aux dispositions de l'article 3, § 1^{er} l'AR du 26 septembre 1996 – MB 18.10.96 – établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et des concessions de travaux publics, lesquelles imposent :

« le cahier général des charges régit tous les marchés publics dont le montant estimé, hors taxe sur la valeur ajoutée, est égal ou supérieur à 22.000 EUR [...] ».

La liste des adjudicataires suivante a pu être dressée pour l'année 2008 :

Secteur Développement

TYPE DE MARCHE	ADJUDICATAIRE	MODE DE PASSATION	DATE D'APPROBATION PAR LE CG	MONTANT	TUTELLE	MONTANT
TRAVAUX	DANHEUX & MAROYE	ADJUDICATION PUBLIQUE	12.03.2008	115.289,80 €		115.289,80 €
TRAVAUX	CRÉER, RENOVER, CONSTRUIRE	ADJUDICATION PUBLIQUE	12.03.2008	1.137.794,86 €		1.137.794,86 €
SERVICES	DEXIA	APPEL D'OFFRE GENERAL AVEC NIVEAU DE PUBLICITE EUROPEENNE	16.04.2008	103.000.000,00 €	<input checked="" type="checkbox"/>	103.000.000,00 €
TRAVAUX	COLLIGNON	ADJUDICATION PUBLIQUE	07.05.2008	272.483,23 €		272.483,23 €
TRAVAUX	NAESSENS	ADJUCATION PUBLIQUE - AVENANT	07.05.2008	114.239,85 €	<input checked="" type="checkbox"/>	114.239,85 €
TRAVAUX	TRADECO	ADJUDICATION PUBLIQUE	09.07.2008	5.489.156,12 €	<input checked="" type="checkbox"/>	5.489.156,12 €
SERVICES	LUC MOULIN & ASSOCIES	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	09.07.2008	32.000,00 €	<input checked="" type="checkbox"/>	32.000,00 €
TRAVAUX	TRAMO	ADJUDICATION PUBLIQUE	09.07.2008	558.328,51 €	<input checked="" type="checkbox"/>	558.328,51 €
TRAVAUX	FRANCOIS & FILS	ADJUDICATION PUBLIQUE	10.09.2008	471.316,21 €	<input checked="" type="checkbox"/>	471.316,21 €
TRAVAUX	GALERE	ADJUDICATION PUBLIQUE	03.12.2008	2.203.912,80 €	<input checked="" type="checkbox"/>	2.203.912,80 €
TRAVAUX	INTERCONSTRUCT	ADJUDICATION PUBLIQUE	17.12.2008	4.364.869,55 €	<input checked="" type="checkbox"/>	4.364.869,55 €

Secteur Tourisme

Néant

Secteur Participations

Néant

Secteur Parcs

Néant

Secteur Crématorium

TYPE DE MARCHE	ADJUDICATAIRE	MODE DE PASSATION	DATE D'APPROBATION PAR LE CG	MONTANT
TRAVAUX	DRUEZ-DUCHENE	ADJUDICATION PUBLIQUE - AVENANT	06.10.2008	215.627, 00 €
TRAVAUX	DRUEZ-DUCHENE	ADJUDICATION PUBLIQUE - EXTENSION	06.10.2008	192.137,00 €
TRAVAUX	QUINTELIER	ADJUDICATION PUBLIQUE - EXTENSION	06.10.2008	182.310, 00 €

2. Composition des organes de gestion

o Secteur Développement (17)

Michel FLAMENT - Président

Yves DE GREEF - Vice-Président

Daniel WESTRADE - Vice-Président

Marie-Christine MARGHEM - Vice-Présidente

Bernard BAUWENS - Administrateur

Guy BIVERT - Administrateur

Carine DELFANNE - Administratrice

André DELHAYE - Administrateur

Damien DELSOIR - Administrateur

Benoît DESCHAMPS - Administrateur

Ronald DUVAL - Administrateur

Marie-Thérèse GARCON - Administratrice

Serge HUSTACHE - Administrateur

Philippe LUYTEN - Administrateur

Christian MASSY - Administrateur

Daniel RICHIR - Administrateur

Philippe STREYDIO – Administrateur

o Secteur Tourisme (4)

Yves DE GREEF - Président

Raphaël DEBRUYN - Administrateur

Pascal DETOURNAY - Administrateur

Bastien MARLOT- Administrateur

o Secteur Parcs (8)

Daniel WESTRADE - Président

Bernard BAUWENS - Administrateur

Pierre CLAM - Administrateur

Jean-Pierre CUIGNET - Administrateur

Carine DELFANNE - Administratrice

Benoît DESCHAMPS - Administrateur

Pascal DETOURNAY - Administrateur

Michel DEVOS - Administrateur

o Secteur Participations (5)

Marie-Christine MARGHEM - Présidente

Clément CROHAIN - Administrateur

Jean-Bernard DEHOUST - Administrateur

Daniel RICHIR - Administrateur

Luc WATTIEZ - Administrateur

○ **Secteur Crématorium (4 + 2)**

Michel Flament - Président

Pol Kerckhove - Administrateur
Jean Delestrain - Administrateur
Bastien Marlot - Administrateur

Kris Coenegrachts - Expert
Olivier Bontems - Expert

○ **Comité de Rémunération**

Michel Flament - Président

Marie-Christine Marghem - Vice-Présidente
Yves De Greef - Vice-Président
Daniel Westrade - Vice-Président
Philippe Streydio - Administrateur

○ **Direction et administration**

Pierre Vandewattyne - Directeur Général
Armel Dumortier - Secrétaire Générale
Nicolas Plouvier - Directeur du Pôle Tourisme
Olivier Bontems - Directeur du Pôle Bureau de projets

3. Relevé des décisions des Comités de gestion en 2008

Secteur Développement

Le Comité de gestion s'est réuni à 12 reprises en 2008

En date du 9.1.2008, le Comité de gestion :

- A attribué un marché pour l'installation d'une cabine de transformation haute tension à la firme LITHOBETON (crématorium de Frasnes-lez-Anvaing) ;
- A traité des acquisitions de terrains dans le cadre de la mise en œuvre de Leuze Europe ;
- A marqué son accord sur la participation d'IDETA et création d'une structure tierce spécifique constituée sous forme d'asbl dans le cadre des services mutualisés.

En date du 6.02.2008, le Comité de gestion :

- A approuvé l'avant-projet d'architecture des bâtiments de la structure d'accueil d'entreprises à Qualitis ;
- A marqué son accord sur la vente à l'entreprise DIES DISTRIBUTION d'un hall relais à Enghien ;
- A désigné l'entreprise Druetz-Duchêne pour les travaux de construction du crématorium, de la cafétéria et du bâtiment du cimetière ;
- A désigné l'entreprise Quintelier pour les travaux d'aménagements paysagers et d'équipement du cimetière à Frasnes-lez-Anvaing ainsi que l'entreprise Dierickx pour la réalisation des travaux de fonçage sous la RN60 ;
- A adjugé les marchés de travaux de mise en œuvre de la 2ème phase de Leuze Europe II à l'entreprise COLAS BELGIUM et a accepté la modification du mode opératoire pour les chantiers en cours pour la mise en œuvre de la phase 1 ainsi que l'avenant de pré équipement haute tension ;

- A approuvé la convention de financement à conclure dans le cadre du financement alternatif SOWAFINAL pour la phase 1 des travaux préparatoires à la mise en oeuvre de la ZAE de Leuze-Europe II ;
- A approuvé la convention de financement à conclure dans le cadre du financement alternatif SOWAFINAL pour les travaux préparatoires à la mise en oeuvre de la ZAE de Pecq Pont Bleu et la finalisation de la liaison RN50 et 511 (travaux à exécuter par le MET) ;
- A approuvé l'avant-projet d'architecture des bâtiments de la structure d'accueil d'entreprises à Tournai Ouest ;
- A lancé un marché de services réservé à un auteur de projet agréé pour la réalisation d'un PCA simplifié à Tournai-Ouest ;
- A désigné MOBISTAR pour une durée de 3 ans pour la téléphonie fixe et mobile ;
- A attribué un marché de services relatif à la mission d'auteur de projet pour la réalisation de la description des activités économiques projetées et l'élaboration d'un rapport justificatif des incidences économiques, sociales et environnementales au bureau STRATEC (Parc logistique d'Ath-Lessines + Zone Polaris à Péruwelz-Beloeil);
- A approuvé l'avant-projet de construction d'une voirie d'extension de la rue Jean Burgers (Qualitis) ;
- A attribué un marché de services relatif à la mission d'auteur de projet pour la réalisation du rapport de situation existante de fait et de droit et à l'établissement des prescriptions au bureau AWP+E pour le Parc logistique d'Ath - Lessines ORIENTIS ;
- A attribué un marché de services pour la réalisation d'un levé alti-planimétrique au géomètre BEGHIN pour la zone d'activités économiques POLARIS à Péruwelz-Beloeil.

En date du 12.03.2008, le Comité de gestion :

- A approuvé les principes généraux d'aménagement et des périmètres concernés pour le parc logistique d'Ath - Lessines ORIENTIS;
- A acté les options de vente à THE SWAT AGENCY, NOTEC, FLEMA et TPF GROUP;
- a accepté la passation d'une convention avec la Maison de la Culture de Tournai pour l'organisation d'une cérémonie inaugurale à vocation culturelle autour du sujet de la crémation;
- A désignation entreprise DANHEUX & MAROYE pour les travaux d'installation de la distribution d'eau à Leuze-Europe II;
- A désigné le bureau C.P.C. comme coordinateur sécurité santé pour les projets centre d'accueil d'entreprises, des chantiers de requalification de la rue de l'Ancienne Potence et de complément d'installation technique, de construction de cinq halls relais et a approuvé la prise d'une assurance tous risques globale pour les quatre chantiers;
- A approuvé les principes généraux d'aménagement et des périmètres concernés relatifs à la zone d'activités économiques POLARIS à Péruwelz-Beloeil ;
- A marqué son accord sur la location d'un hall relais à Tournai-Ouest aux établissements LANSSENS;
- A désigné l'entreprise C.R.C. comme adjudicataire pour la construction de 2 halls relais à la rue du progrès (Tournai-Ouest);
- A marqué son accord sur la participation à la création de l'asbl Wallonie Picarde, sur la composition des organes et sur la contribution financière d'IDETA;
- A pris connaissance du plan de restockage dans le cadre de la mise en oeuvre des futures Zones d'activités économiques.

En date du 16.04.2008, le Comité de gestion :

- A acté les options de vente à CARDON LOGISTIQUE, COBRA PACKAGING;
- A désigné DEXIA pour le marché de financement 16.04.2008 - et de pré financement lié aux besoins de l'Intercommunale pour la période 2008 à 2010;
- A approuvé les avenants pour la construction des halls relais 5 et 6 de la rue des Foudriers à Ghislenghien II.

En date du 7.5.2008, le Comité de gestion :

- A acté l'option à MIW ;
- A pris connaissance de l'état d'avancement du marché de services relatif à la mission d'auteur de projet (architecture) liée à la rénovation des bâtiments conservés sur le site de la sucrerie de Frasnes-Lez-Anvaing ;
- A désigné l'entreprise COLLIGNON pour les travaux d'équipement haute tension et installation de l'éclairage public à Leuze-Europe II;
- A approuvé le dossier d'adjudication relatif à la structure d'accueil de Tournai Ouest;
- A approuvé le projet de travaux d'équipements (phase 1) - Equipement haute tension et éclairage public pour la ZAE Lessines Nord);
- A approuvé les comptes et le rapport de gestion 2007.

En date du 11.06.2008, le Comité de gestion :

- A acté l'option de terrains SCANIA et à WASTIAU ;
- A désigné le bureau STRATEC pour la réalisation de l'étude de mobilité (Frasnes-lez-Anvaing) ;
- A marqué son accord sur la vente des parcelles jouxtant les installations de la station d'épuration propriété de la SPGE (IPALLE) dans la ZAE des Primevères à Ath ;
- A désigné l'entreprises HUBAUT pour l'extension du réseau d'égouttage public rue de la Grande Couture à Tournai-Ouest ;
- A lancé une procédure relative à l'attribution d'un marché de services pour des prestations de coordination sécurité santé pour les volets études et chantier (Qualitis) ;
- A pris connaissance des décisions du GW relatives aux projets introduits par IDETA et ses partenaires dans le cadre de Convergence ;
- A marqué son accord sur le rachat de parcelles propriété du MET, adjacentes à l'aire autoroutière de Froyennes sud. Accord pour étendre mission bureau VERMEERSCH chargé des études ;
- A désigné l'entreprise FRANCOIS ET FILS pour la réalisation des travaux de requalification paysagère de la rue de l'ancienne potence ;
- A pris connaissance de l'état d'avancement de la mise en place d'une plateforme servicielle et de stimulation de l'action économique en réseau ;
- A été informé de l'état d'avancement de l'Action Passeport Compétitivité ;
- A attribué un marché de services pour la réalisation d'une campagne d'essais de sol au bureau INISMA (Tournai-Ouest III) ;
- A approuvé le principe de mise en oeuvre pour la réalisation d'un bassin de rétention ;supplémentaire à Tournai-Ouest III ;
- A lancé une procédure relative à l'attribution d'un marché de services pour des prestations de coordination sécurité santé pour les volets études et chantier (Qualitis).

En date du 09.07.2008, le Comité de gestion :

- A acté les options à OOMS PRODUCTS et ORTHO TEAM et DUFOUR : 210 m²;
- A désigné l'entreprise TRADECO pour le marché de travaux de la structure d'accueil d'entreprises et crèche;
- A désigné le bureau d'étude BIOTECH pour la réalisation de l'étude hydraulique et du géomètre BEGHIN pour dresser le plan d'ensemble du réseau d'égouttage existant;
- A pris connaissance de l'acquisition pour cause d'utilité publique par la SPGE des terrains jouxtant les installations de la station d'épuration;
- A approuvé le lancement d'une procédure de marche public pour la première phase de travaux à Lessines Nord;
- A désigné du Cabinet VAN CUTSEM, WITTAMER, MARNEF & PARTNERS pour la réalisation d'un audit TVA;
- A désigné le bureau d'études LUC MOULIN ET ASSOCIES pour la réalisation du programme d'installation de panneaux photovoltaïques;

- A désigné l'entreprise C.P.C. pour le marché de services de coordination sécurité santé à Qualitis ;
- A été informé de l'étude relative Elaboration du schéma éolien territorial de Wallonie picarde;
- A lancé une procédure ouverte pour la désignation d'un auteur de projet chargé de la réalisation de l'étude d'incidence environnementale Mise en oeuvre des nouvelles ZAE ORIENTIS et POLARIS ;
- A approuvé l'actualisation du plan de parcellisation. Etablissement de fiches de prescriptions techniques pour la zone d'activités économiques Champ Lionne à Péruwelz ;
- A approuvé la modification de l'approche de la répartition des coûts d'entretien du Parc Qualitis en remplaçant la création d'une copropriété par l'inclusion d'une clause spécifique dans les actes de ventes passés pour cette zone, exigeant le versement annuel d'une somme forfaitaire de 1 euro par mètre carré de surface acquise.

En date du 10.09.2008, le Comité de gestion :

- A acté l'option de vente à la société WATER CUTTING;
- A approuvé l'avant-projet d'architecture pour la Sucrerie de Frasnes-lez-Anvaing et a désigné le bureau ABELTOP pour l'établissement des plans techniques ;
- A désigné Be Quality en tant que prestataire pour l'étude de satisfaction et de notoriété;
- A approuvé la modification budgétaire relative à l'exercice 2008 ;
- A approuvé le lancement de l'avis de marché, des clauses administratives et du montant estimé des travaux de construction d'une structure d'accueil d'entreprises(Qualitis) ;
- A pris connaissance de l'actualisation du plan de parcellisation, du cahier de prescriptions urbanistiques et finalisation des travaux d'aménagement et d'équipement Zone d'activités pour la zone d'activités économique de Champ Lionne à Péruwelz.

En date du 08.10.2008, le Comité de gestion :

- A acté les options de vente aux entreprises DOMOTECH, DUFOUR, JAVAC, LASER ASSISTANCE, EURAZAUTO PARTS, ENERTEC, FRIGOR EXPRESS, ECOMAR et PURACOS ;
- A désigné le bureau SIXCO pour la réalisation de la mission de coordination sécurité santé (Sucrerie de Frasnes) ;
- A accepté la convention de financement à conclure dans le cadre du financement alternatif SOWAFINAL relatif au dispositif d'accès à la zone d'activités économiques Champ Lionne à Péruwelz ;
- A approuvé l'actualisation du dossier de révision du plan de secteur et des différents plans et périmètres relativement à la zone d'activités économiques POLARIS à Péruwelz-Beloeil ;
- A pris connaissance de l'abandon du dossier TPF ;
- A acté l'option de vente à VERDONCQ Construct ;
- A approuvé le plan de parcellisation de Leuze-Europe II ;
- A été informé de l'élaboration d'un dossier de demande de reconnaissance économique et d'expropriation pour la ZAE à caractère portuaire de Pecq-Warcoing ;
- A été informé de l'état de la situation du Programme Interreg 4A France - Wallonie - Vlaanderen 2008-2011 - Projet CTE, Centre Transfrontalier des Entreprises ;
- A pris connaissance de l'état d'avancement des projets éoliens de Leuze-en-Hainaut et Ath – Silly ;
- A adopté le principe d'acquisition du site et des principes d'aménagement du site de l'ancienne gare à Ghislenghien.

En date du 5.11.2008, le Comité de gestion :

- A marqué son accord sur le lancement d'un appel d'offres relatif à un marché de services intitulé "Apport de compétences et coaching générique collectif" ;
- A désigné des prestataires pour les études de mobilité et d'accessibilité des Zones de Leuze Europe II, de la gare de Ghislenghien et de la Zone portuaire de Pecq - Hérinnes ;

- A approuvé le cahier des charges du marché relatif à la réalisation de panneaux de signalisation sur les ZAE Champ Lionne à Péruwelz et Ath - Ghislenghien (halls relais de la rue des Foudriers) ;
- Approbation de la logique de commercialisation et du plan de commercialisation de Qualitis.

En date du 03.12.2008, le Comité de gestion :

- a pris connaissance de l'état d'avancement du dossier DUFOR et de la levée d'option de KORAMIC ;
- a approuvé le lancement d'une procédure de marché public relative aux travaux d'équipements de la ZAE de Frasnes (Phase 1) visant l'aménagement de l'accès au site. Construction d'un carrefour giratoire sur la RN529. Déconstruction des immeubles situés en façade, le long de la route d'Hacquegnies (RN529) ;
- a examiné l'évolution de la législation wallonne en matière de pollution des sols et les implications pour IDETA ;
- a pris connaissance de l'actualisation du projet Seine - Nord - Europe et évolution des voies d'eau de la dorsale wallonne – Information ;
- a été informé du programme d'installation de panneaux photovoltaïques et de l'état d'avancement du dossier ;
- a accordé à la société SILO la location d'un hall relais à Ghislenghien.

En date du 17.12.2008, le Comité de gestion :

- A approuvé le lancement d'une procédure de marché public pour les travaux d'équipements de la zone (Phase 2) pour la ZAE de Frasnes-Lez-Anvaing et a approuvé l'avenant à la mission d'architecture liée à la rénovation des bâtiments industriels et de l'immeuble de bureaux ;
- A approuvé les prescriptions particulières proposées pour la ZAE de Leuze-Europe II ;
- A approuvé l'avant-projet d'aménagement du Trieu du Progrès (Phases 2 et 3) à Tournai-Ouest ainsi que le projet d'aménagement du Trieu du Marais ;
- A approuvé un avenant à la convention conclue avec la Faculté Polytechnique de Mons pour la réalisation des études karstiques préalables à Tournai-Ouest III ;
- A accordé la location d'un bâtiment à la société OXYSPHAIR pour une durée de 24 mois;
- Désignation du géomètre Cédric DE WILDE pour la réalisation des prestations de levé topographique (lot 1) à Qualitis ;
- A attribué un marché de travaux pour la construction d'un Centre d'accueil pour entreprises à l'entreprise INTERCONSTRUCT. Lancement d'une procédure négociée sans publicité relative à un marché de services visant à la conclusion d'une assurance tous risques chantier (Qualitis).

Secteur Tourisme

Le Comité de gestion s'est réuni à 4 reprises en 2008 :

En date du 22 janvier 2008, le Comité de gestion :

- A attribué le marché d'impression du guide touristique 2008;
- A validé la coopération de la MTT avec l'OT de Tournai concernant la participation aux salons 2008;
- A validé le dossier de candidature de la MTT afin de faire partie des projets-pilotes en Wallonie d'un réseau d'aires pour motor-homes
- A décidé le lancement d'un appel d'offre restreint pour la mise en place d'une nouvelle démarche de communication, marketing et e-marketing;
- A décidé le lancement d'une procédure de recrutement de 6 personnes en contrat à mission déterminée;
- A validé la coopération avec la Maison du Tourisme de la Picardie belge pour la réalisation de projets communs avec participation financière au prorata de leur présence dans les supports promotionnels et dans les actions menées;

En date du 29 avril 2008, le Comité de gestion :

- A attribué le marché d'impression des éditions de promotion 2008 du Parc naturel du Pays des Collines;
- A validé le bilan des comptes 2007 de la MTT;
- A approuvé la proposition de courrier à envoyer au Collège des Bourgmestres et Echevins des 20 communes du Tournaisis ainsi qu'aux opérateurs «parcs et jardins» du Tournaisis pour l'inscription dans la démarche mutualisée d'entretien des itinéraires de randonnées et/ou espaces verts et ce dans le cadre du dispositif Wallo'Net;
- A pris connaissance de la présentation du dossier de Tournai dans le cadre de la mesure 3.3. du programme Convergence;
- A validé le recrutement de :
 - Marie-Gaëlle Ciavarella pour une fonction de rédactrice et Web rédactrice;
 - Céline Thomas pour une fonction de responsable marketing.

En date du 1^{er} juillet 2008, le Comité de gestion

- A pris connaissance de l'état d'avancement du dossier Wallo'Net;
- A pris connaissance des décisions de la Task force et de la préparation des fiches avec la DPEUR pour le passage en gouvernement concernant les portefeuilles de projets Convergence;
- A approuvé le regroupement des projets «Rando pour tous» et «Inno Rando» en un seul projet - «Inno Rando pour tous» et a décidé de solliciter le financement d'Interreg IV et les cofinancements prévus au plan de financement;
- A validé le coût prévisionnel du projet «Voie Romaine»;
- A validé le recrutement de Frédéric Banse pour une fonction de gestionnaire de projets;
- A chargé Monsieur Yves De Greef, président de la MTT de prendre contact avec le Président de la Maison du Tourisme de la Picardie belge afin de connaître sa position quant à la proposition d'appellation commune des deux maisons du tourisme.

En date du 30 septembre 2008, le Comité de gestion :

- A pris connaissance des projets européens Convergence (Tournai, Lessines et Péruwelz) approuvés par le Gouvernement wallon;
- A pris connaissance du portefeuille CITW;
- A décidé de lancer un marché de services pour «la définition d'une identité du territoire de la Wallonie picarde» par procédure négociée avec publicité;
- A décidé de lancer un marché de services pour «la définition de la stratégie web marketing de la Wallonie picarde» par procédure négociée avec publicité;
- A décidé de lancer un marché de services pour «l'étude de structuration de l'offre touristique de la ville de Tournai» par procédure négociée sans publicité et ce dans le cadre du portefeuille Convergence de Tournai -Volet 4;
- A attribué le marché d'impression de la brochure groupe et de la carte touristique de l'autoroute A8;
- A approuvé le projet de la signalétique Wallonie picarde et décide de solliciter les subsides auprès du cabinet du Ministre-Président ainsi qu'au cabinet du Ministre Lutgen en s'engageant à prendre en charge la quote-part de 20 % opérateur et en garantissant l'affectation touristique et l'entretien pendant une durée de 15 ans;
- A pris connaissance de l'état d'avancement du dossier Wallo'Net;
- A pris acte que la Maison du Tourisme de la Picardie belge ne souhaite pas adhérer au projet d'une appellation commune « Wallonie picarde » et suggère de proposer au Commissariat Général au Tourisme que la MTT évolue vers l'appellation «Maison du Tourisme Wallonie picarde»;
 - A approuvé l'actualisation du plan stratégique 2009-2011;
 - A approuvé le budget 2009;

- A pris connaissance du nouvel organigramme de la MTT et du tableau de répartition des dossiers par secteurs d'activités et par personne suite à la restructuration de l'équipe.

Secteur Parcs naturels

Il s'est réuni deux fois en 2008.

En date du 20 février 2008, le Comité de gestion :

- A approuvé la liste des membres de la Commission de gestion du Parc naturel du Pays des Collines;
- A pris connaissance d'une note relative à l'état d'avancement des mesures agri-environnementales établie par les services de l'Intercommunale et marqué son accord sur le contenu de celle-ci;
- A pris connaissance de l'état des lieux concernant les avances de trésorerie;
A désigné le Bureau en qualité d'organe compétent;
A retenu le taux de l'avance de 2 % annuels;
- A marqué son accord sur le projet de convention d'avance pour le Secteur.

En date du 28 octobre 2008, il a :

- Approuvé le plan stratégique 2009-2011, ainsi que les budgets y relatifs;
- Décidé d'appliquer un taux d'intérêt de 2% à toute nouvelle avance de trésorerie faite au secteur « Parcs naturels » à dater du 1^{er} janvier 2009.

Secteur Participations

Le Comité de gestion du secteur participations s'est réuni à 4 reprises en 2008.

En date du 26 mars 2008, celui-ci :

- S'est penché sur l'évolution des prix des marchés gaz et Electricité (source = Intermixt);
- A pris connaissance des changements stratégiques relatifs au devenir d'IGEHO, à savoir le choix d'une cession de branche et non la mise en liquidation immédiate dans l'objectif de pouvoir valoriser des dernières participations présentes à l'actif du bilan ainsi que sur le rapatriement de la garantie de bonne fin dans la comptabilité du secteur;
- A retiré le dossier de prise de participation en SOCOFE suite à leur demande de revalorisation de la part;
- A approuvé les comptes et le rapport d'activités de 2007;
- S'est penché sur le projet de restructuration de l'IPFH;
- A pris connaissance de l'abandon du projet EGPW (Electrabel Green Power Wallonia);
- A marqué son accord sur la prise de participations supplémentaires en PUBLI-T au regard de leur augmentation de capital;
- A pris connaissance du projet Netwal visant à consolider immédiatement les compétences du secteur public exercées par les experts et les intercommunales de gestion, de Netmanagement et d'Indexis dans une structure qui sera chargée de l'exploitation des réseaux des intercommunales, projet soumis à l'approbation des communes à l'assemblée générale de juin 2008.

En date du 30 avril 2008 :

- Celui-ci s'est penché sur une nouvelle méthodologie de détermination des dividendes dans les sous-secteurs gaz et électricité, indispensable au regard de la libéralisation du marché de l'énergie et de la disparition de données initialement utilisées pour cette répartition;
- Il s'est également penché sur un examen approfondi des impacts d'une adhésion à l'IPFH (Intercommunale pure de Financement du Hainaut);
- Il a examiné la situation des emprunts du secteur.

En date du 18 juin 2008, le Comité de gestion :

- A pris connaissance des comptes 2007 des intercommunales IEH, IGH et IGEHO ;
- A approuvé la proposition de placement du dividende exceptionnel attribué par IGEHO

En date du 15 octobre 2008, le Comité de gestion :

- A marqué son accord sur l'acquisition des rompus dans le cadre de la fusion GDF/SUEZ;
- A pris connaissance des modifications d'actionnariat de Publigaz/Distrigaz et Fluxys;
- A approuvé la convention Dexia dans le cadre de la libération de la garantie IGEHO;
- A pris connaissance du décret du 17 juillet 2008 relatif à l'organisation du marché régional du gaz et de l'électricité et prévoyant la montée en puissance des communes dans le capital des GRD;
- A approuvé le plan stratégique 2009-2011;
- A approuvé le budget.

Secteur Crématorium

Le Comité de gestion s'est réuni à 3 reprises en 2008

En date du 7 juillet 2008, le Comité de gestion :

- A désigné deux experts conformément à la possibilité offerte par les statuts;
- A pris connaissance du projet de construction y compris la visite de chantier;
- A pris connaissance du projet Alpha et Oméga déposé dans le cadre d'Interreg IV;
- A examiné un projet d'événement culturel relatif à l'ouverture du nouveau crématorium;
- A pris connaissance d'un projet immobilier et de restauration voisin du site.

En date du 6 octobre 2008, le Comité de gestion :

- A approuvé différents avenants au projet de construction;
- A approuvé le lancement d'un marché de fourniture de mobilier intérieur intégré;
- A approuvé le lancement d'un marché de fourniture des équipements de signalisation intérieure et extérieure;
- A approuvé le choix de la brique de façade;
- A Approuvé le plan stratégique 2009-2011 ainsi que le budget d'investissement actualisé.

En date du 11 décembre 2008, le Comité de gestion :

- A pris connaissance de l'état d'avancement du chantier;
- A pris connaissance de l'état d'avancement de la consommation budgétaire;
- A approuvé la modification de l'avis de marché relatif à la signalisation extérieure et intérieure;
- A pris connaissance de la première ébauche du budget de fonctionnement du crématorium;
- A pris connaissance du recours introduit par l'Intercommunale concernant la taxation du transport funèbre par la commune de Frasnes.